

Série évaluation de projet

Évaluation du projet :
***Restauration de la paix et du dialogue entre
les communautés affectées par la
transhumance transfrontalière***

[UNJP/CAF/018/PBF- UNJP/CHD/046/PBF]

FAO. 2021. *Prévenir les conflits intercommunautaires et contribuer à la consolidation de la paix à travers le développement d'un pastoralisme résilient dans la zone transfrontalière de Diffa et du Kanem (Niger/Tchad)*. Série évaluation de projet, 06/2021. Rome.

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent aucune prise de position de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, ne signifie aucunement l'approbation ou la recommandation de la part de la FAO desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

Les opinions exprimées dans ce produit d'information sont celles du/des auteur(s) et ne reflètent pas nécessairement les vues ou les politiques de la FAO.

ISBN

© FAO, AAAA



Certains droits réservés. Cet ouvrage est disponible sous la licence Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 3.0 IGO licence (CC BY-NC-SA 3.0 IGO; <https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/3.0/igo/legalcode/legalcode>).

Aux termes de cette licence, cet ouvrage peut être copié, redistribué et adapté pour des utilisations non commerciales, sous réserve que les références soient clairement mentionnées. Pour toutes les utilisations faites de cet ouvrage, il ne sera en aucun cas sous-entendu que la FAO approuve une organisation, produits ou services quels qu'ils soient. L'utilisation du logo de la FAO n'est pas autorisée. Si l'ouvrage est adapté, il doit être enregistré sous une licence Creative Commons Licence identique ou équivalente. En cas de traduction de cet ouvrage, l'énoncé suivant devra accompagner la citation choisie « Cette traduction n'a pas été réalisée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). La FAO n'est pas responsable du contenu et de la justesse de cette traduction. L'édition [langue] originale est celle qui fait foi.

Les litiges survenant dans le cadre de cette licence qui ne peuvent pas trouver de solution amiable seront résolus au moyen d'une médiation ou d'un arbitrage conformément aux indications de l'article 8 de la licence sauf si une autre solution est proposée. Les règles applicables pour la médiation seront les règles de médiation de l'Organisation mondiale pour la propriété intellectuelle <http://www.wipo.int/amc/en/mediation/rules> et tout arbitrage sera conduit conformément aux règles d'arbitrage de la Commission des Nations Unies sur le droit commercial international (UNCITRAL).

Matériels de tiers. Les utilisateurs qui souhaitent réutiliser le matériel présent dans cet ouvrage et attribué à un tiers, comme les tableaux, figures ou images, sont responsables de déterminer si une autorisation est nécessaire pour leur réutilisation et, le cas échéant, d'obtenir l'autorisation auprès du détenteur des droits. Le risque de plainte résultant de la violation d'un élément de propriété d'un tiers présent dans l'ouvrage concerne uniquement l'utilisateur.

Ventes, droits et autorisations. Les produits d'information de la FAO sont disponibles sur le site internet de la FAO (www.fao.org/publications) et peuvent être achetés en contactant publications-sales@fao.org. Les demandes relatives à l'utilisation commerciale doivent être adressées au moyen du formulaire : www.fao.org/contact-us/licence-request. Les questions concernant les droits et les autorisations doivent être adressées à : copyright@fao.org.

Crédits photographiques en couverture: ©

Abstrait

Ce document vise à évaluer les réalisations du projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière (RCA/Tchad). Le cadre de cette évaluation est la période totale du projet, soit 18 mois à compter d'octobre 2018.

En matière de méthodologie, l'évaluation s'est assurée que les sous-groupes de population vulnérables ont été inclus dans le processus de collecte de données appliquant des mesures de mitigation aux contraintes et défis à leur participation. Une approche méthodologique hybride de la collecte de données a été utilisée, comprenant l'analyse de documents, des entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés (KII) et des groupes de discussion (FGD) et une version adaptée des changements les plus significatifs.

L'approche du projet a mis l'accent sur la participation des femmes et des jeunes à la prévention et à la diminution des conflits liés à la transhumance. Cette approche s'est avérée ambitieuse notamment du fait de certaines réalités socio-culturelles tenant de la coutume et de la tradition. La valorisation du rôle des femmes, en particulier, n'a pas eu le même succès partout, du fait de ces résistances.

En matière d'impacts, des retombées positives sont enregistrées dans les deux pays, tant du fait de la mise en place d'infrastructures (puits, cartographie des zones de transhumance) que de nouveaux processus de solution des conflits par la discussion et la prévention. Les populations des deux côtés de la frontière ont souligné l'engagement des comités de gestion et de prévention de conflits dans la résolution des conflits. Il est particulièrement important de développer des rencontres transfrontalières entre les organisations des éleveurs et les populations hôtes des deux pays.

En conclusion, le renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans la gestion et la prévention des conflits a fait face à de nombreux défis et les résultats sont mitigés. La forte implication des chefs traditionnels demeure un gage de bon fonctionnement des comités de gestion et de prévention des conflits. Il est important de développer une approche plus réaliste et sensible aux traditions locales en matière de genre/jeunes et de gestion des conflits, en collaboration avec les leaders traditionnels et les femmes.

Table des matières

Abstract	iii
Remerciements	vi
Sigles, abréviations et acronymes	vii
Résumé exécutif	viii
1. Introduction	13
1.1 Finalité de l'évaluation	13
1.2 Destinataires visés.....	13
1.3 Portée et objectif de l'évaluation	13
1.3.1 Portée de l'évaluation.....	13
1.3.2 Objectifs de l'évaluation	13
1.3.3 Questions d'évaluation	14
1.4 Méthodologie.....	14
1.4.1 Méthodologie d'évaluation.....	14
1.4.2 Considérations sur les avantages et les limites des méthodes de collecte de données.....	17
1.4.3 Validité et fiabilité des données	18
1.4.4 Analyse des données	18
1.4.5 Confidentialité et code éthique de l'évaluation	18
1.5 Limites de l'évaluation	19
1.6 Structure du rapport	19
2. Historique et contexte du projet	20
2.1 Contexte du projet	20
2.1.1 Présentation du contexte et des dynamiques de conflits	20
2.1.2 Objectif du Projet.....	22
2.1.3 Mise en œuvre	22
2.1.4 Résultats attendus	22
2.1.5 Résultats attendus	22
2.2 Théorie du changement	23
3. Observations	24
3.1 Pertinence du projet	24
3.2 Efficacité du projet	26
3.3 Efficience du projet	29
3.4 Impact du projet.....	30
3.5 Durabilité et pérennisation des résultats du projet.....	32
3.6 Cohérence et aspect catalytique du projet.....	33
3.7 Sensibilité aux conflits.....	33
3.8 Le changement plus significatif	34
3.9 Dimension de genre	34
<i>Une implication limitée des femmes</i>	34
4. Enseignements tirés	36
5. Conclusions et recommandations	37
5.1 Conclusions.....	37
5.2 Recommandations	39
Bibliographie	40
Appendice 1. Liste des personnes interviewées	41
Appendice 2. Matrice d'évaluation	44

Remerciements

Le bureau de l'évaluation souhaite remercier toutes les personnes qui ont contribué à cette évaluation dont l'équipe était composée de Luc Lafrenière, Consultant (Chef d'équipe), Kessy Okomo Soignet, Consultante, Dominique Bongo Yem Tabo, Consultant, Diane Abi Khalil, Gestionnaire de l'évaluation à l'OED/FAO.

L'évaluation a été menée avec l'assistance précieuse des membres du personnel de la FAO au Tchad et en RCA. Leurs idées, connaissances, conseils et commentaires ont rendu possible cette évaluation.

L'évaluation a bénéficié des contributions d'autres parties prenantes, dont les fonctionnaires de la FAO, de l'OIM, du Gouvernement de la RCA et du Tchad, du Secrétariat du PBF au Tchad et de la RCA, des organisations d'agriculteurs et d'éleveurs, des organisations communautaires des zones d'intervention du projet. Leurs contributions ont été fondamentales pour le travail de l'équipe et considérablement appréciées.

Sigles, abréviations et acronymes

ANADER	Agence Nationale d'Appui au Développement Rural
CMOP	Comité Préfectoral de Mise en Œuvre de l'accord de paix.
COOPI	Coopération Internationale Italienne
CPC	Coalition des patriotes pour le changement
FACA	Forces Armées Centrafricaine
FDS	Forces de défense et de sécurité
FNEC	Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains
MIDAS	Système d'Analyse des Données et des Informations Migratoires
MINUSCA	Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en Centrafrique
NRC	Norwegian Refugee Council
VBG	Violences basées sur le Genre

Résumé exécutif

1. Ce rapport vise à apprécier et à évaluer les réalisations du projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière (RCA/Tchad). Le cadre de cette évaluation est la période totale du projet, soit 18 mois à compter d'octobre 2018. Les destinataires visés par l'évaluation sont les gouvernements du Tchad et de la RCA, les agences du système des Nations Unies (OIM, FAO), ainsi que les partenaires locaux et les populations.
2. L'évaluation a examiné le processus de mise en œuvre du projet et les résultats liés à la consolidation de la paix. Ses objectifs spécifiques prenaient en compte les principaux facteurs de conflit, les politiques nationales de consolidation de la paix et les priorités des gouvernements tchadiens et centrafricains. L'efficacité du projet, ses modalités de mise en œuvre et ses coûts ont été considérés. Plus précisément, l'évaluation vérifie dans quelle mesure le fond PBF a permis de promouvoir les initiatives en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, s'il a permis de mettre l'accent sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et s'il a assuré l'égalité des sexes
3. En matière de méthodologie, l'évaluation s'est assurée que les sous-groupes de population vulnérables ont été inclus dans le processus de collecte de données appliquant des mesures de mitigation aux contraintes et défis à leur participation. Cela inclut les femmes, les filles, les personnes âgées, les personnes handicapées et d'autres personnes généralement moins incluses dans les processus et événements politiques et économiques de la communauté. Une approche méthodologique hybride de la collecte de données a été utilisée, comprenant l'analyse de documents, des entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés (KII) et des groupes de discussion (FGD) et une version adaptée des changements les plus significatifs. Cette approche hybride enrichit la gestion des données et a permis d'évaluer de manière exhaustive l'impact du projet.
4. On doit considérer que la réalisation de l'évaluation a été directement impactée par des problématiques d'ordre sanitaire et sécuritaire, notamment la pandémie de Covid-19. Ces problématiques n'ont pas empêché l'évaluation du projet, mais ont créé des difficultés qui doivent être considérées car les conditions de réalisation n'ayant pas été optimales.

OBSERVATIONS PRINCIPALES

5. En RCA, le projet est bien aligné aux politiques et stratégies nationales en matière de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Il est aligné avec les priorités de la FAO, de l'UNDAF et du PBF. La zone d'intervention ciblée est très pertinente pour les interventions de gestion des conflits liés à la transhumance.
6. Dans les deux pays, les activités introduites par le projet répondent aux besoins locaux. Cependant, il existe un déficit de documentation sur le déroulement des activités transhumantes transfrontalières, ainsi qu'une faible communication politique entre le Tchad et la RCA sur les enjeux de la transhumance, d'où la pertinence d'une cartographie de mobilité pastorale et de l'approche transfrontalière.
7. Au Tchad, le projet s'intègre dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au développement. Il s'aligne aux priorités du gouvernement tchadien. Le ciblage géographique est pertinent étant donné les problématiques conflictuelles liées à la transhumance dans ces zones.

8. L'approche du projet a mis l'accent sur la participation des femmes et des jeunes à la prévention et à la diminution des conflits liés à la transhumance. Cette approche s'est avérée ambitieuse étant donné la durée limitée du projet et certaines réalités socio-culturelles. Certaines valeurs traditionnelles et des facteurs socio-culturels ont été un frein aux principes d'inclusivité et le projet n'a pas à cet égard rencontré tous ses objectifs. Selon une majorité de personnes interviewées, il aurait importé de développer une approche pouvant permettre de mieux cerner en amont ces dynamiques afin de proposer une stratégie qui prendrait en compte les traditions et qui serait basée sur une consultation approfondie avec les acteurs/bénéficiaires.
9. En matière d'efficacité, en RCA, la cartographie de la mobilité pastorale a particulièrement été appréciée. Elle représente un outil de planification utile pour l'équipe du projet et pour les intervenants dans le secteur. Du côté tchadien, l'OIM a diligenté une étude visant à établir la cartographie de la zone du projet avec la localisation des infrastructures à proximité des ferricks et de certains villages afin de faire profiter les communautés hôtes et les communautés transhumantes des réalisations du projet.
10. Le projet a permis à la RCA et au Tchad de reprendre le dialogue institutionnel et politique au niveau local et transfrontalier sur la problématique des conflits liés à la transhumance. Deux réunions ont été tenues entre représentants des deux pays, ce qui est en soi un résultat important, mais dont l'impact concret sur les conflits et la transhumance restent à déterminer.
11. Grâce au projet, les communautés et les acteurs clefs jouent un rôle dans la prévention des conflits liés aux mouvements transfrontaliers. Des comités de gestion sont mis en place et contribuent à un dialogue communautaire.
12. Un manque de coordination et de synergie entre les autorités locales et les communautés (ainsi que les partenaires de mise en œuvre) a réduit l'**efficacité** du projet par rapport à ces objectifs de renforcement du rôle de l'État dans la zone.
13. Bien que l'**efficience** du projet ait été acceptable, les interviews et l'analyse des rapports d'avancement semblent indiquer que le projet n'a pas pu exécuter l'ensemble des activités prévues et, sur le terrain, les avis divergent en termes d'activités réalisés (selon les bénéficiaires) et ce qui reste à faire.
14. En matière d'**impacts**, des retombées positives sont enregistrées dans les deux pays. Au Tchad, les impacts du projet se manifestent à travers la réalisation d'infrastructures et une cohésion sociale renforcée (cartographie pastorale, construction de puits, plus grand respect des couloirs de transhumance). En RCA, l'impact du projet est visible sur les questions liées à l'intégration de la thématique VBG et à l'abaissement du nombre et du niveau de violence des conflits entre agriculteurs et éleveurs. Selon les personnes interviewées, pendant la période de mise en œuvre du projet et jusqu'au moment de l'évaluation, on assistait à l'amélioration de la cohabitation pacifique et l'abaissement des conflits entre agriculteurs-éleveurs et entre agriculteurs-agriculteurs. Le lien de cause à effet direct entre ces changements et le projet reste quand même difficile à jauger en raison, par exemple en RCA, du nombre significatif d'initiatives de cohésion sociale et construction de la paix qui est exécuté en parallèle dans les zones du projet.
15. Au niveau de la **durabilité**, les résultats sont mitigés et varient d'un pays à l'autre. Au Tchad, le niveau d'appropriation du projet se manifeste par la capacité et la volonté des comités d'entente et de gestion d'être les premiers intervenants pour la résolution des conflits liés à la transhumance. La justice constitue la dernière étape du cycle de résolution de conflit au cas où les protagonistes ne trouvent pas de solution à l'amiable. En RCA, bien que les bénéficiaires reconnaissent et apprécient certaines activités du projet, ils ne semblent plus impliqués dans le

suivi des activités et des initiatives mis en place. Par contre, certains acquis, comme par exemple le renforcement des capacités pour la gestion des conflits, pourraient laisser une empreinte dans la cohésion sociale locale.

16. En matière de **changements significatifs**, les populations des deux côtés de la frontière ont souligné l'engagement des comités de gestion et de prévention de conflits dans la résolution des conflits. La mise en place des comités de paix et d'entente et leur formation a permis à ces comités d'être les premiers intervenants lors des conflits, ce qui diminue les appels aux instances de gendarmerie.
17. La **dimension de genre** du projet est évaluée différemment selon le pays. Il ressort des échanges menés sur le terrain que la participation des femmes dans les comités de gestion et de prévention des conflits reste faible du côté Centrafricain. Les femmes dans leurs interventions mettraient plutôt l'accent sur le rôle important que les hommes doivent jouer dans la résolution des conflits sans directement mettre en avant leur propre rôle. Il ne semble pas que la stratégie du projet visant le renforcement du rôle des femmes dans la gestion des conflits n'ait pas suffisamment tenu en compte le contexte socio-culturelle de la zone.
18. La situation est différente au Tchad où les femmes font partie intégrante des comités de gestion et de prévention des conflits. Chaque comité doit avoir en son sein au moins deux femmes représentant chacune leurs communautés (agriculteurs/éleveurs). Les membres du comité affirment que lorsque les femmes sont impliquées dans la résolution des conflits les tensions sont mieux gérées.

LECONS APPRISES

19. En termes d'enseignements tirés, plusieurs leçons se dégagent. D'abord, il est très pertinent de développer des rencontres transfrontalières entre les organisations des éleveurs et les populations hôtes des deux pays; les résultats obtenus semblent démontrer la validité et la possibilité d'intervenir sur des dynamiques transfrontalières.
20. Il importe de s'assurer que la formation et le renforcement des capacités des comités et des autorités locales atteignent le minimum critique pour leur efficacité et leur pérennité afin de ne pas perdre l'investissement initial. Si on fait trop peu ou si des efforts cessent d'être investis dans cette voie, les effets positifs s'estomperont et les gains seront perdus.
21. Il est important de responsabiliser et d'impliquer les acteurs locaux dans l'identification et la mise en œuvre des réponses en matière de pacification et de cohésion sociale. Bien que la démarche du projet semble avoir réussi à diminuer les conflits, son objectif de renforcement du rôle des femmes aurait requis une meilleure préparation et des consultations plus poussées avec les acteurs locaux.
22. Le contexte de la RCA semble indiquer qu'il importe que l'approche intègre les besoins économiques des femmes de la communauté hôte et des populations transhumantes. Des activités génératrices de revenus permettraient de stimuler la participation des femmes et pourraient servir de porte d'entrée pour fédérer leur participation à la gestion des conflits.
23. Au-delà des mécanismes de gestion des conflits, une attention particulière devrait être portée aux conflits fonciers et au contrôle des ressources en pâturage qui sont une source constante de conflits et pour lesquels le projet ne semble pas avoir eu de stratégie claire.

CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

24. Le corridor RCA/Tchad choisi pour l'intervention du projet correspond à la plus grande ligne de transhumance empruntée par les éleveurs des deux pays et démontre la pertinence des zones d'intervention du projet.
25. Un des défis principaux du projet était d'allier l'appui à la restauration de l'autorité de l'état avec la construction de la paix. Son succès dans ce domaine a reposé sur sa capacité à impliquer à la fois les autorités nationales, locales et les communautés et acteurs de l'insécurité liés à la transhumance.
26. Le renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans la gestion et la prévention des conflits a fait face à de nombreux défis qui n'ont pas permis d'avoir un impact réel sur cette problématique. En RCA, l'intervention a été faite sans tenir compte suffisamment des réalités du terrain et des valeurs traditionnelles et socio-culturelles qui régissent la gestion des conflits dans ces zones. Au Tchad, l'expérience semble plus positive.
27. La forte implication des chefs traditionnels est un gage de bon fonctionnement des comités de gestion et de prévention des conflits. Le succès du projet se base, entre autres, sur une approche communautaire forte qui ne pouvait porter de fruits qu'avec l'implication des leaders traditionnels pleinement engagés.
28. Il a été constaté un manque de coordination et de synergies entre les autorités administratives locales et les communautés. La coordination a été un bémol dans la mise en œuvre du projet.
29. Les stratégies adoptées, bien que limitées en termes d'inclusion des femmes et des jeunes, ont malgré tout permis de mobiliser les acteurs locaux en faisant d'eux les principaux intervenants pour la gestion et la prévention des conflits. Au Tchad, le projet a permis d'œuvrer pour la diminution des conflits et une plus grande cohésion sociale entre les communautés hôtes et les communautés transhumantes. Les infrastructures réalisées par le projet ont permis de réduire la fréquence et la violence des conflits provenant du partage de l'eau et des pâturages. En RCA, le lien de cause à effet direct entre ce changement et le projet reste quand même difficile à jauger en raison, du nombre d'initiatives de cohésion sociale et construction de la paix qui se déroulent en parallèle dans les zones du projet.
30. Au terme de cette démarche d'évaluation, les **recommandations** suivantes sont particulièrement proposées. Il semble important de développer une approche plus sensible aux traditions locales en matière de genre/jeunes et de gestion des conflits. Cette approche devra se faire en collaboration avec les leaders traditionnels et les femmes et permettre d'identifier les voies et moyens d'obtenir les transformations visées par les interventions.
31. Il est aussi important de renforcer les mécanismes de communication et de collaboration afin de permettre aux projets de plus facilement et rapidement s'adapter aux défis sécuritaires et sociaux des zones d'intervention. Dans un contexte où les intervenants sont nombreux, il importe de renforcer la coordination et la cohérence avec les autres projets

1. Introduction

1.1 Finalité de l'évaluation

1. Cette évaluation de projet a été l'occasion d'évaluer les réalisations du projet de restauration de la paix et du dialogue entre les communautés affectées par la transhumance transfrontalière (RCA/Tchad) de manière inclusive et de déterminer sa valeur ajoutée globale pour la consolidation de la paix en République centrafricaine et au Tchad, dans les domaines de la gestion des conflits liés à la transhumance dans la zone transfrontalière. En évaluant la mesure dans laquelle le projet a atteint son (ses) objectif(s) et ses résultats en matière de consolidation de la paix, l'évaluation a fourni des enseignements clés sur les approches et les pratiques opérationnelles réussies en matière de consolidation de la paix, ainsi que sur les domaines dans lesquels le projet a été moins efficace que prévu. En ce sens, l'évaluation du projet est aussi bien une question de redevabilité qu'une question d'apprentissage. Le cadre de cette évaluation est la période totale du projet, d'octobre 2018 pour 18 mois.

1.2 Destinataires visés

2. Les destinataires visés par l'évaluation sont les gouvernements du Tchad et de la RCA, les agences du système des Nations Unies (OIM, FAO), ainsi que les partenaires de mise en œuvre du projet. Les résultats de l'évaluation devraient également être partagés avec les autorités locales et les populations dans les zones de mise en œuvre du projet.

1.3 Portée et objectif de l'évaluation

1.3.1 Portée de l'évaluation

3. L'évaluation a examiné le processus de mise en œuvre du projet et les résultats liés à la consolidation de la paix, en s'appuyant sur le cadre de résultats du projet ainsi que sur d'autres données de suivi recueillies sur les produits et les résultats du projet ainsi que sur le contexte. L'évaluation s'est concentrée sur les résultats en matière de consolidation de la paix. Les projets de consolidation de la paix utilisent souvent des approches qui fonctionnent à travers des domaines thématiques qui recoupent les objectifs de développement ou humanitaires. Cependant, cette évaluation des projets de consolidation de la paix comprend non seulement une réflexion sur les progrès réalisés dans le domaine thématique, mais aussi sur la mesure dans laquelle ces progrès peuvent ou non avoir contribué à traiter un facteur de conflit pertinent.

1.3.2 Objectifs de l'évaluation

4. Les objectifs spécifiques de l'évaluation ont permis de :
 - Évaluer la pertinence et l'adéquation du projet en termes de : 1) la prise en compte des principaux facteurs de conflit et des questions de consolidation de la paix les plus pertinentes ; 2) l'alignement sur la politique nationale de consolidation de la paix et les priorités nationales de la République centrafricaine et du Tchad ; 3) la question de savoir si le projet a tiré parti de la valeur ajoutée de l'ONU en République centrafricaine et au Tchad ; et 4) la mesure dans laquelle le projet a abordé des questions transversales telles que le conflit et la sensibilité aux questions de jeunes et de genre en République centrafricaine et au Tchad ;
 - Évaluer dans quelle mesure le projet PBF a contribué concrètement à la réduction d'un facteur de conflit en République centrafricaine et au Tchad. Concernant la contribution du PBF,

l'évaluation peut déterminer si le projet a contribué à faire progresser la réalisation des Objectifs de développement durable, et en particulier de l'Objectif 16 ;

- Évaluer l'efficacité du projet, y compris sa stratégie de mise en œuvre, ses dispositions institutionnelles ainsi que ses systèmes de gestion et de fonctionnement et le ratio coût-efficacité ;
- Évaluer si le soutien apporté par le PBF a permis de promouvoir les initiatives en faveur des femmes, de la paix et de la sécurité, s'il a permis de mettre l'accent sur la participation des femmes aux processus de consolidation de la paix et s'il a assuré l'égalité des sexes ;
- Évaluer si le projet a été mis en œuvre dans le cadre d'une approche sensible aux conflits ;
- Documenter les bonnes pratiques, les innovations et les leçons qui ressortent du projet ;
- Fournir des recommandations réalisables pour la programmation future ;
- Alimenter l'évaluation formative globale.

1.3.3 Questions d'évaluation

5. La liste exhaustive des questions ayant servi à l'évaluation sont présentées dans la matrice d'évaluation en l'appendice.

1.4 Méthodologie

6. Les critères d'évaluation utilisés pour cette évaluation sont ceux du Fonds de Consolidation de la Paix des Nations Unies, eux-mêmes basés sur ceux du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (CAD-OCDE) ont été adoptés pour l'évaluation du projet. La pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité du projet ont été évalués. Les questions clés, détaillées dans la matrice d'évaluation ci-dessous, ont été développées autour de ces domaines d'évaluation thématiques.
7. Concernant les parties prenantes, l'équipe d'évaluation a identifié et s'est assuré que les sous-groupes de population vulnérables ont été inclus dans le processus de collecte de données appliquant des mesures de mitigation aux contraintes et défis à leur participation. Cela inclut les femmes, les filles, les personnes âgées, les personnes handicapées et d'autres personnes généralement moins incluses dans les processus et événements politiques et économiques de la communauté. Les évaluateurs ont été conscients des biais potentiels qui peuvent survenir par la sélection de certaines méthodes de *sampling* et se sont assurés d'inclure l'ensemble des groupes de parties prenantes appropriés et une diversité d'outils de collecte de données. Divers groupes de parties prenantes ont été spécifiés dans le plan d'échantillonnage ci-dessous. Les biais potentiels pour cette évaluation peuvent concerner le genre, la classe sociale ou l'accessibilité de certaines zones (en favorisant les personnes les plus accessibles). De même, le choix du lieu, du moment et de la langue utilisée par les évaluateurs peut avoir une incidence sur la capacité de certains répondants à participer. Une attention particulière a été portée aux contraintes rencontrées à entreprendre l'évaluation pendant la période du mois du *Ramadan*.

1.4.1 Méthodologie d'évaluation

8. Une approche méthodologique hybride de la collecte de données a été utilisée, comprenant l'analyse de documents, des entretiens semi-dirigés avec des informateurs clés (KII) et des groupes de discussion (FGD) et une version adaptée des changements les plus significatifs. Cette approche hybride enrichit la gestion des données et a permis d'évaluer de manière exhaustive l'impact du projet.

9. L'approche a également permis de s'assurer que l'utilisation de l'évaluation est ciblée, sensible au genre et intègre explicitement les approches basées sur les droits humains dans la gestion des données. Par exemple, l'évaluation a utilisé des méthodes participatives sensibles au genre pour recueillir les informations pertinentes à ses objectifs. Les données ont en outre été ventilées par sexe et selon d'autres paramètres pertinents indiqués dans le cadre logique révisé.
10. Les données qualitatives ont principalement été collectées à partir des FGD, des KII et des témoignages du Changement le Plus Significatif (CPS), et les données quantitatives ont été principalement tirées de sources de données secondaires telles que les rapports de suivi du projet. D'ailleurs, l'évaluation a utilisé des méthodes participatives sensibles au genre pour recueillir les informations pertinentes à ses objectifs.
11. Les données relatives aux réalisations ont été principalement tirées des documents de projet, des rapports trimestriels et des rapports annuels préparés pour le Fonds de Consolidation de la Paix.
12. L'équipe a rassemblé les indicateurs à partir des rapports annuels et du document de projet et s'est concentrée sur les indicateurs d'effets attendus, plutôt que sur les indicateurs d'extrant.

1.4.1.1 Des entrevues semi-dirigées avec des informateurs clefs

13. Lorsque des parties prenantes au projet ont été interrogées, un échantillonnage a été réalisé pour assurer une bonne représentation du groupe visé. Par exemple, si les entrevues s'adressaient à une communauté où le projet a été mis en œuvre (les femmes, les jeunes), l'équipe s'est assuré d'interroger un échantillon de cette population. L'objectif étant de recueillir un éventail d'attitude, d'opinions et de comportements qui soit suffisamment représentatif de ladite population.
14. S'agissant des entrevues semi-structurées, les questions ont pu être ajoutées, ou omises, si besoin, au cours de l'entrevue.¹ Les répondants ont été encouragés à donner des exemples et à élaborer davantage sur différents aspects de sujets qui les intéressent, ou leur semblent importants. Cela a pu mener à soulever des enjeux et des questions que l'équipe n'aurait pas anticipées. L'équipe a testé au préalable les questions de l'entrevue semi-structurée par des essais avant de les appliquer plus largement. Cela a permis de détecter et résoudre suffisamment tôt les ajustements potentiels dans les questions.

1.4.1.2 Les discussions dans des focus groups

15. Les *focus groups* sont des discussions facilitées par des animateurs, tenues en petits groupes de personnes qui ont un intérêt ou des connaissances spécialisées sur un sujet particulier. Elles sont généralement tenues avec 6 à 12 personnes, mais le nombre de participants a été ajusté en fonction des mesures de prévention de la COVID-19. Elles sont organisées autour d'une courte liste de questions pour guider les échanges. Ce processus vise à approfondir l'information et les hypothèses développées. Les *focus groups* durent entre une et deux heures.
16. Ces discussions ont permis d'avoir accès aux idées et opinions de ceux et celles qui ne pourraient pas ou ne voudraient pas s'exprimer dans de plus grands groupes. Elles ont pu informer sur les réalités et les opinions des groupes minoritaires ou défavorisés, en l'occurrence les groupes de jeunes ou de femmes, qui nous intéressent dans ce projet. Cette ouverture est permise par le fait que les groupes peuvent être constitués exclusivement si besoin de répondants issus de ces groupes spécifiques, qui ne pourraient peut-être pas exprimer leurs besoins ou opinions dans un

¹ différent des entrevues dirigées, utilisées pour générer une information à partir d'un sondage formel, en ce que les questions ne sont pas toujours posées dans le même ordre ni de la même manière dans chaque entrevue

environnement mixte. Les *focus groups* peuvent également être employés pour interroger des personnes ayant des savoirs et connaissances spécialisés sur un sujet du projet. Par exemple, un groupe pourrait être constitué d'éleveurs ou d'agriculteurs exclusivement, ou d'autorités locales, parties prenantes dans les conflits et dans leurs processus de résolution.

17. Les discussions par *focus groups* peuvent également être utilisées pour générer un aperçu qualitatif de la perception des répondants sur le projet, ainsi que produire des citations directes représentatives des vues du groupe concerné.

1.4.1.3 Échantillon et cadre d'échantillonnage

Le tableau ci-dessous présente le cadre d'échantillonnage de l'évaluation.

Répondants	Nombre prévu	Nombre réalisé	
		RCA	Tchad
Personnel Gouvernement (ministères techniques, etc)	3	06	05
Personnel ONU (FAO/OIM)	4	04	06
Membres des comités locaux	30 (15 hommes/15 femmes)	15 (7 femmes et 8 hommes)	06
Représentant des associations de jeunes	12	31	01
Comités locaux de paix et de réconciliation (CLPR)	9 (1 par région) en RCA)	03	N/A
Représentantes des associations féminine	16 (10 pour les 5 sites prévus et pour 3 ferrick à raison de 2 par site – Tchad		09 (pour 4 ferrick)
Représentant des pasteurs sur les commissions foncières	12	04	N/A
Chefs traditionnels dans les localités du projet	12	3	01
Personnel des Services déconcentrés	6	3	01
Population (en s'assurant d'un échantillon représentatif de la composition de la population en termes de sexe, d'âge, groupe socio-linguistique)	30 (50%h,50%f,50% - 35 ans)	31	27

		(10 jeunes de moins de 35 ans, 7 femmes, 14 hommes)	(8 jeunes de moins de 35 ans, 6 femmes, 13 hommes)
Association des droits de l'homme et/ou comité justice et paix	5	0	0
Responsable de la délégation Tchadienne chargé de la transhumance	1	0	0
Responsables militaires et administratifs frontaliers (Tchad) : Douane, surveillance territoriale (gendarmerie), police, agence nationale de sécurité (contre-espionnage) et responsable de la santé animale.	5	1	0
TOTAL		101	55

18. On note que l'échantillonnage n'a pu être respecté, cela se justifie de diverses raisons : au Tchad, c'est en partie à cause de la période choisie pour le terrain qui est celle de la préparation des champs pour la culture ainsi que le mouvement des femmes et des jeunes pour la recherche de pâturage en ce qui concerne la communauté des éleveurs. En République Centrafricaine, on note que dans certains cas, le nombre de personnes interviewées dépasse quelques fois l'échantillonnage, cela s'explique par le fait que lors des rencontres, il y a souvent un plus grand nombre de personnes qui se joignent et contribuent à la discussion, ces derniers ont donc été pris en compte dans la liste de présence. Pour les répondants avec aucune réalisation, cela s'explique par l'indisponibilité de ces cibles.

1.4.1.4 Changement le plus significatif

19. La technique des changements les plus significatifs (CPS ou Most Significant Change en anglais) est une forme d'observation et d'évaluation participative. Elle implique la collecte et la sélection de témoignages des transformations survenues pendant la période de mise en œuvre du projet. Cette technique peut être utilisée pour des projets où il est difficile de prédire à l'avance et avec précision les changements désirés, et donc difficile d'établir des indicateurs de mesure du changement prédéfinis. Cependant, son objectif premier est probablement de favoriser l'apprentissage, particulièrement dans le cadre de projets visant le changement social y compris pour les projets de consolidation de la paix.

1.4.2 Considérations sur les avantages et les limites des méthodes de collecte de données

20. L'évaluation a utilisé une combinaison d'approches incluant la revue documentaire et une variété d'approches de collecte de données primaires. Cette section examine les avantages et les limites de ces méthodes. L'étude documentaire est utilisée dès le début, pendant la collecte des données et au stade de la triangulation. Son avantage est qu'elle est peu coûteuse et que les données sont relativement rapides et faciles à obtenir en raison de la richesse de la littérature, des rapports et de la disponibilité des parties prenantes du projet. La limite de cette méthode est que la qualité de l'information contenue dans les rapports du programme est intrinsèquement difficile à vérifier et que les rapports laissent naturellement de côté les connaissances tacites et informelles.

21. Les enquêtes sont l'outil le plus courant pour recueillir des informations standardisées auprès d'un grand nombre de personnes. Pour cette évaluation, les évaluateurs se sont assurés que les informateurs clés échantillonnés reflétaient de manière adéquate la diversité des parties prenantes des différentes interventions des partenaires de mise en œuvre.
22. Les évaluateurs se sont déplacés pour rencontrer la plupart des parties prenantes dans leurs localités afin de faciliter l'accès, d'améliorer le sentiment de confort des parties prenantes et d'accroître la participation. Par contre, les zones visitées ont été influencées par les conditions sécuritaires difficiles dans la zone.

1.4.3 Validité et fiabilité des données

23. Tout au long de cette évaluation, la gestion des données a été d'une importance vitale pour la validité et la fiabilité des données. Plus important encore, l'équipe d'évaluation testera au préalable les outils de collecte de données afin de garantir une validité et une fiabilité élevées. Les évaluateurs utiliseront plusieurs méthodes de collecte et d'analyse des données (triangulation), ce qui permet de valider plusieurs méthodes et sources. Le rapport préliminaire sera ensuite soumis à un atelier de validation avec toutes les parties prenantes clés, où les résultats seront examinés plus en détail grâce à l'engagement des parties prenantes lors de l'atelier des parties prenantes et des débriefings avec l'équipe de management.

1.4.4 Analyse des données

24. L'analyse des données s'est basée sur l'organisation, la comparaison et la synthèse systématiques des informations et des données obtenues à travers et par toutes les méthodes. L'évaluation a triangulé les informations en utilisant diverses méthodes de collecte de données et sources d'informations afin de garantir un niveau minimum de validité des analyses. De plus, les évaluateurs ont apprécié les résultats du projet sur la base des évidences recueillies pendant l'évaluation.
25. Avant sa finalisation, le rapport préliminaire a été partagé avec les parties prenantes afin de permettre un niveau supplémentaire de triangulation des analyses et de favoriser l'appropriation des conclusions de l'évaluation. Ce fut l'occasion pour l'équipe de confronter les tendances émergentes de la collecte de données primaires aux réactions au groupe de contrôle, car il peut être en mesure de fournir des informations supplémentaires, de signaler les principales lacunes dans les données, les erreurs d'interprétation et de valider les résultats.

1.4.5 Confidentialité et code éthique de l'évaluation

26. L'évaluation a été réalisée conformément aux normes et standards du Groupe d'évaluation des Nations Unies (UNEG), ainsi qu'aux directives éthiques pour les évaluations dans le système des Nations Unies.
27. Des garanties spécifiques ont été mises en place pour protéger la sécurité (tant physique qu'émotionnelle) des répondants et des collecteurs de données. Les considérations éthiques critiques pour la collecte des données sont déjà finalisées et intégrées dans la conception de l'évaluation. Plus précisément, les questions relatives aux droits, à la paix et à la sécurité peuvent constituer des informations sensibles, et l'anonymat des personnes interrogées, ainsi que la non-attribution de leurs réponses, a donc été soigneusement préservé. Si des citations directes sont attribuées, l'équipe d'évaluation a d'abord obtenu la permission écrite de le faire.

28. Les évaluateurs ont veillé à créer un "espace sûr" permettant à ceux qui, d'une manière ou d'une autre, se sont sentis exclus des activités du projet, ou qui sont autrement vulnérables, de s'exprimer. Pour chaque participant, le consentement éclairé à participer à l'évaluation a été assuré.

1.5 Limites de l'évaluation

29. La réalisation de l'évaluation a été directement impactée par des problématiques d'ordre sanitaire et sécuritaire. D'abord, étant donné les restrictions aux voyages imposées par la pandémie de COVID-19, les membres de l'équipe basés à l'étranger (Lafreniere, Abi Khalil) n'ont pu se rendre sur le terrain. Leur appui a dû se faire à distance à travers des échanges de courriels et des téléconférences. Ils ont participé aux entrevues quand les moyens de communication le permettaient. Par contre, étant donné la faiblesse de l'infrastructure dans les capitales, leur participation a été très limitée. Les conditions de l'infrastructure de communication à l'intérieur de la RCA et au Tchad n'ont pas permis leur participation dans les rencontres avec les parties prenantes locales.
30. Les conditions sécuritaires dans les zones du projet ont également impacté l'évaluation. Après plusieurs délais dus à la situation sécuritaire, le consultant ont pu se rendre dans la zone du projet. Cependant, il ne leur a pas été possible de se rendre dans toutes les communautés de mise en œuvre du projet. Certaines mesures de mitigation ont été entreprises, dont une triangulation via des appels téléphoniques aléatoires à membres des organisations civiles dans les communautés de mise en œuvre du projet. Cependant, la faiblesse de la couverture téléphonique de la zone n'a pas permis de joindre un nombre significatif de personnes.
31. Au Tchad, l'évaluateur a pu interviewer au total 55 personnes dont 15 femmes et 15 jeunes. En RCA, l'évaluatrice a interviewé 101 personnes dont 26 femmes et 14 jeunes.

1.6 Structure du rapport

Après cette introduction, la section 2 présente l'historique et le contexte du projet ; la section 3 couvre les résultats de l'évaluation basés sur les questions d'évaluation, suivis par les leçons apprises dans la section 4. Enfin, les conclusions et les recommandations sont présentées dans la section 5. Ces sections sont suivies par : une bibliographie, Appendice 1. Liste des personnes interviewées et Appendice 2. Matrice de l'évaluation.

2. Historique et contexte du projet ²

2.1 Contexte du projet

2.1.1 Présentation du contexte et des dynamiques de conflits³

32. La transhumance est une composante essentielle de l'économie et de la culture en Afrique subsaharienne. Au Tchad, en effet, l'importance socio-économique du sous-secteur de l'élevage est indéniable, avec : i) 94 millions de têtes de bétail toute espèce confondue ; ii) des flux annuels de revenus estimés actuellement à 140 milliards de F.CFA ; iii) 30% à 50% des exportations du Tchad ; iv) 37% du PIB agricole, 14 à 20% du PIB national ; v) occupe 40 % de la population active et fait vivre plus de 70 % de la population rurale en procurant une source de revenus à la frange la plus défavorisée au point de vue productions végétales (zone saharienne-sahélienne) et d'importants atouts et potentialités sur lesquels le pays peut fonder de réels espoirs pour assurer son développement de manière durable. Cependant, l'accroissement des variabilités climatiques de ces dernières années sont à l'origine d'impacts négatifs conséquents sur les écosystèmes naturels ainsi que sur les moyens d'existence agro-sylvo-pastoraux. En RCA, l'élevage représente globalement près de 20% du PIB national et 35% du PIB agricole, alors que dans la région du nord, elle représente plus de 50% du PIB.
33. Avec 312 469 km² de surface pâturable, la RCA constitue une véritable zone de pâture pour la survie du bétail de la sous-région d'Afrique centrale. Compte tenu de l'insécurité qui prévaut actuellement au Sahel, liée à la présence de groupes armés, les pasteurs du Tchad, ont été obligés, pour des raisons de complémentarité des zones bioclimatiques (complémentarité de biomasse pâturable), d'effectuer la transhumance transfrontière pendant la saison sèche vers la RCA, dont les vastes prairies naturelles sont de plus en plus abondantes du Nord au Sud du pays à cette période. Ces mouvements de bétails vont bien au-delà de simples phénomènes climatiques saisonniers qui ne concerneraient que les pasteurs et leurs troupeaux venus d'ailleurs. Ils génèrent une véritable dynamique d'échanges culturels, sociaux et économiques entre les deux pays concernés. Les populations d'éleveurs nomades se déplacent de manière cyclique le long de divers corridors traditionnels, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur et à travers les frontières, à la recherche de pâturages pour leur bétail. Ces mouvements sont souvent accompagnés de conflits, d'ampleur variable, avec des populations sédentaires en cours de route et ont également un impact sur les communautés locales impliquées dans d'autres pratiques de subsistance.
34. Au Tchad, la résolution de ces conflits devient un véritable défi étant donné le manque d'équipement dont disposent les autorités tchadiennes de la frontière (services d'immigration et de sécurité, la douane, les services vétérinaires) et de capacité pouvant assurer une gestion de la transhumance transfrontalière de manière sûre, digne et ordonnée. En RCA, on observe une recrudescence des conflits agropastoraux depuis la dernière crise politico-militaire de 2013 et suite à la multiplication des groupes armés le long des zones de transhumance. Les communautés frontalières supportent une grande partie de ce fardeau, car la dynamique des conflits retarde souvent les mouvements traditionnels, obligeant le bétail à rester sédentaire pendant de longues périodes, épuisant ainsi les ressources déjà rares de la région et exacerbant les tensions entre les communautés accueillant déjà des populations déplacées.

² Bien qu'administrativement il s'agit de deux projets, les deux projets (un pour le Tchad et un pour la RCA) ont été conçus et développés conjointement et forment un tout programmatique. C'est pourquoi, à travers le rapport, l'équipe d'évaluation fait référence à 1 projet.

³ La présentation du contexte est basée sur le document de projet et des documents d'analyse générale cités en bibliographie

35. Les raisons qui déclenchent des conflits entre éleveurs et populations résidentes et entre éleveurs-éleveurs des deux côtés de la frontière portent notamment sur le foncier, la faible disponibilité en eau, la destruction des cultures, la difficile gestion de pâturage et des points d'eau, les représailles sur le bétail, la stigmatisation de la nationalité étrangère (RCA au Tchad et vice versa), ainsi que la certification sanitaire du bétail⁴. Les conflits sont aussi souvent exacerbés par des différences ethniques, linguistiques et religieuses, qui ont des conséquences secondaires plus importantes pour les communautés locales situées le long des couloirs de transhumance.
36. Au Tchad, l'administration locale et les autorités de gestion des frontières, en particulier les services postés aux frontières, n'ont pas souvent les capacités nécessaires pour mieux organiser les mouvements de transhumances transfrontaliers. En RCA, il n'existe aucune autorité institutionnelle en charge de la sécurité et la gestion transfrontalière présente dans la zone. Par conséquent, les organisations locales et régionales (comité de dialogue, associations d'éleveurs, chefferie traditionnelle) servent souvent de relais auprès des populations et des éleveurs, malgré leur faible capacité de gestion des conflits. Cela entraîne une forte influence des groupes armés qui perturbent les flux transhumants, et par conséquent, la cessation des activités et contrôles aux frontières. Cependant, le contrôle des frontières et la sécurisation des populations pastorales et rurales seront dévolus à la MINUSCA.
37. Il existe également une méfiance entre les différentes communautés transfrontalières et les éleveurs vis-à-vis des activités de transhumance qui sont perçues comme dévastatrices et sources de conflits agropastoraux. La seule présence de bétail sur les terres d'agriculteurs ou les maladies animales peuvent aboutir à des actes de représailles ou de violences intercommunautaires. Le foncier est une question sensible particulièrement dans les zones de transhumances et ne peut être négligé surtout que les activités agro-pastorales constituent un atout important pour l'économie locale.
38. Le manque de dialogue sur la transhumance à l'interne et entre les deux pays a contribué à une augmentation de la violence provoquant des changements dans les couloirs de transhumance traditionnels. Par ailleurs, la fermeture de la frontière entre la RCA et le Tchad depuis mai 2014 ainsi que l'arrêt des rencontres des commissions mixtes RCA-Tchad portant sur les questions de transhumance n'a fait qu'aggraver le manque de dialogue transfrontalier. Depuis 2014, aucun dialogue institutionnel sur la question de la transhumance n'existe entre le Tchad et la RCA pouvant faciliter une réponse coordonnée et durable sur les questions de conflits transfrontaliers.
39. La dynamique de genre dans le cadre de la transhumance semble être influencée par les us et coutumes ancestraux des différents groupes d'éleveurs et d'agriculteurs avec des conséquences spécifiques sur les femmes et sur les hommes en cas de conflit. La transhumance est l'occasion de l'affirmation d'une valeur culturelle et individuelle forte chez les hommes. Les jeunes hommes et femmes des communautés de transhumance ont un accès limité aux droits et à la compréhension de leurs droits civils, en raison de la mobilité constante de leur communauté.
40. En RCA, jusqu'en 2012, les relations entre éleveurs autochtones et les autres communautés étaient bonnes dans l'ensemble, avec des niveaux d'intégration différents selon les régions. Ces relations étaient surtout économiques mais aussi socioculturelles. Depuis mars 2013, les femmes et filles résidentes deviennent des instruments de violences basées sur le genre (VBG) affaiblissant les communautés avec des conséquences individuelles dramatiques. On note une recrudescence des pratiques néfastes exacerbées par les conflits (accusation de sorcellerie, mariage précoce,

⁴ L'absence de certification du bétail entraîne souvent des taxes arbitraires et nécessite des indemnités élevées de la part des éleveurs, ce qui est souvent contesté, entraînant des affrontements violents, une taxation arbitraire, la non-reconnaissance des certificats par des groupes armés actifs dans le nord de la RCA.

mutilations génitales féminines, etc.) qui sont également la conséquence de la perte de rôle de protection exercée par les communautés. Dans le contexte centrafricain, marqué par certaines normes culturelles et juridiques discriminatoires à l'égard des femmes, une extrême pauvreté, une insécurité généralisée, des déplacements forcés et un système de prévention et de répression faible, les VBG, restent un problème majeur. Les femmes font souvent l'objet de prédation de la part des groupes armés mais sont également actives et au service des hommes en armes.

2.1.2 Objectif du Projet

41. L'objectif du projet était de renforcer le dialogue et la paix au niveau communautaire pour la prévention et la gestion des conflits entre communautés agro-pastorales à travers le renforcement des institutions nationales et organisation locales, y compris les secteurs de la sécurité nationale et des ministères de l'élevage et de de l'agriculture, grâce à une information et a des services accrus, l'amélioration d'une perception positive des groupes marginalisés dans les dynamiques de transhumance, grâce à un dialogue accru intercommunautaire et le renforcement du dialogue institutionnel et politique sur les dynamiques de transhumance entre les deux pays.

2.1.3 Mise en œuvre

42. Le projet est intervenu en RCA dans les préfectures de Bamingui-Bangoran, Nana-Gribizi et sous-préfecture de Kabo (région d'Ouham) implantés dans les bureaux de Kaga Bandoro. Au Tchad, le projet est intervenu dans la région du Moyen Chari, chef-lieu "Sarh", et du département de la Grand Sido, chef-lieu Maro, et mis en œuvre à partir du sous-bureau de Sarh. Le projet a débuté en octobre 2018 pour une période de 18 mois et a bénéficié d'un budget de USD 3 000 000. La portée de cette évaluation est sur toute la période de mise en œuvre du projet.

2.1.4 Résultats attendus

43. Les résultats attendus du projet sont articulés autour de trois axes principaux :

- i. Les stratégies de réponse et de résilience sont renforcées et facilitées par des données fiables de la cartographie de la mobilité pastorale ;
- ii. Les communautés et les acteurs clefs contribuent activement à la prévention et la gestion des conflits liés à la transhumance et les comités de dialogue sont renforcés dans les zones transfrontalières ;
- iii. La gestion des frontières est améliorée et le dialogue autour de la transhumance entre les deux pays appuyés.

2.1.5 Résultats attendus

44. **Résultat 1** : Les stratégies de réponse et de résilience sont renforcées et facilitées par des données fiables de la cartographie de la mobilité pastorale.

- *Produit 1.1* : La mobilité pastorale est décrite à travers les collectes de données bimestrielles
- *Produit 1.2* : Les mouvements transfrontaliers de populations mobiles et transhumantes sont désormais sûrs et facilités par les éléments locaux impliqués dans la chaîne de sécurité.

45. **Résultat 2** : Les communautés et les acteurs clefs contribuent activement à la prévention et la gestion des conflits liés à la transhumance et les comités de dialogue sont renforcés dans les zones transfrontalières.

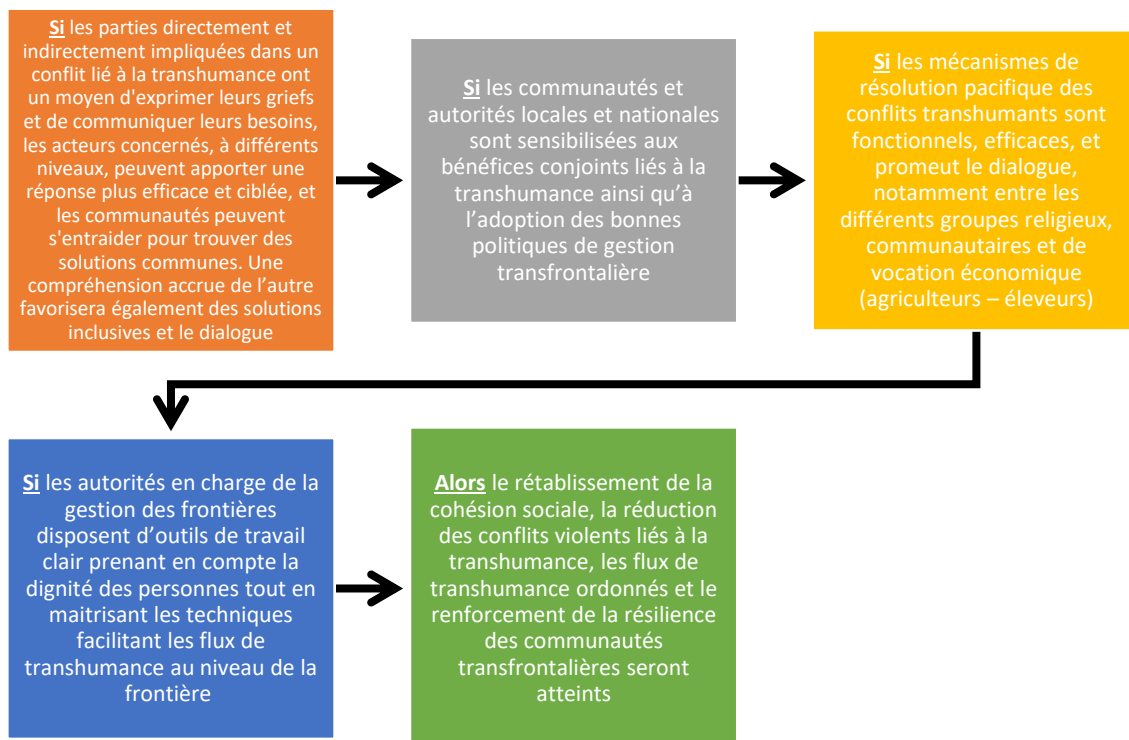
- *Produit 2.1* : Les mécanismes de dialogue communautaire et de la consolidation de la paix sont facilités et renforcés dans les zones transfrontalières ;
- *Produit 2.2* : Le dialogue intercommunautaire entre agriculteurs et éleveurs et entre éleveurs des deux pays est renforcé à travers des initiatives conjointes d'appui au bétail.

46. Résultat 3 : La gestion des frontières est améliorée et le dialogue autour de la transhumance entre les deux pays appuyés.

- *Produit 3.1* : Renforcement des capacités de gestion de frontières à travers la formulation de SOPs et l'appui en équipement
- *Produit 3.2* : Les plates-formes de dialogue sur la transhumance transfrontalière et les mécanismes de coordination entre la République centrafricaine et le Tchad sont renforcées à travers une communication régulière.

2.2 Théorie du changement

L'approche et la stratégie du projet étaient basées sur la théorie de changement suivante :



3. Observations

3.1 Pertinence du projet

Dans quelle mesure la conception du projet est-elle adaptée au contexte local et aux priorités des groupes cibles ? Dans quelle mesure le projet a-t-il été réactif pour soutenir les priorités de consolidation de la paix dans les pays, telles que définies par les gouvernements et l'ONU?

Observation 1. En RCA, le projet est bien aligné aux politiques et stratégies nationales en matière de la consolidation de la paix et de la cohésion sociale. Il est aligné avec les priorités de la FAO, de l'UNDAF et du PBF. La zone d'intervention ciblée est très pertinente pour les interventions de gestion des conflits liés à la transhumance.

47. Le projet s'aligne avec les objectifs du Plan national de relèvement et de consolidation de la paix en RCA,⁵ notamment : soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation, et renouveler le contrat social entre l'État et la population. Le projet est également en ligne avec les priorités de la FAO dans le pays et notamment avec le domaine prioritaire 1 du Cadre Programme Pays: Appui institutionnel et renforcement des capacités des acteurs du secteur agricole et rural. Le projet s'intègre dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au développement en RCA pour la période 2018-2021 à travers le premier pilier identifié, en l'occurrence *la consolidation de la paix, de la sécurité et de la cohésion sociale* et le troisième pilier *le relèvement économique durable*. Le projet s'inscrit dans le domaine prioritaire 2.3 du PBF, soit *la prévention et la résolution des conflits*.

48. **La zone d'intervention ciblée par le projet est très pertinente pour intervenir sur la diminution des tensions relatives à la transhumance.** En prenant en compte la zone nord-est de la République Centrafricaine et le département de la Grande Sido du Côté Tchadien, les bureaux FAO et OIM des deux pays, se sont mis sur la droite ligne des anciennes tracées des mouvements transfrontaliers des éleveurs des deux pays. En effet, les couloirs de transhumance utilisés par ces éleveurs avaient été déterminés dans les années 1960 et correspondent à leur passage habituel. En plus des tensions et violences liées à la transhumance, les zones couvertes par le projet font face à des défis sécuritaires important : présence des ex-séléka et plus récemment des membres de la CPC et ce, malgré une présence robuste de la MINUSCA à travers ses contingents (Kaga Bandoro, Batangafo, Mbrés, Ndomété, Ndélé, Bamingui) et aussi ses bureaux de terrain (Kaga Bandoro, Ndélé).

Les zones choisies sont les bonnes parce que c'est les cantons qui regroupent un nombre important des éleveurs et c'est aussi les grandes zones de conflit.

Chef de Canton de Maro

49. Dans les deux pays, les activités introduites par le projet répondent aux besoins locaux. Il existe un déficit de documentation sur le déroulement des activités transhumantes transfrontalières, ainsi qu'une faible communication politique entre le Tchad et la RCA sur les enjeux de la transhumance, d'où la pertinence d'une cartographie de mobilité pastorale. Par ailleurs, l'insuffisance de dialogue transfrontalier a été amplifié par la fermeture de la frontière entre la RCA et le Tchad depuis mai 2014 et l'absence de rencontres des commissions mixtes RCA-Tchad

⁵ Le Plan national prend en compte ces attentes et aspirations de la population dans son Pilier 1 *Soutenir la paix, la sécurité et la réconciliation : Réduction de la violence communautaire, faciliter la réconciliation et la cohésion sociale et touche directement à la question de la transhumance* et dans son Pilier 2 qui a pour objectif ... *la coexistence pacifique entre éleveurs et agriculteurs est effective à travers la mise en place des structures de gestion concertées de la transhumance.*

portant sur les questions de transhumance. Les tensions au sein des populations sédentaires et des éleveurs sont récurrentes, d'où la pertinence des objectifs du projet visant à renforcer les capacités et l'implication des communautés et acteurs locaux à la prévention et la gestion des conflits liés à la transhumance.

Observation 2. Au Tchad, le projet s'intègre dans le Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au développement. Il s'aligne aux priorités du gouvernement tchadien. Le ciblage géographique est pertinent étant donné les problématiques dans ces zones.

50. Le projet s'intègre dans le plan UNDAF (2017-2021). Plus précisément, il s'aligne à l'objectif stratégique 2 : *Cohésion et protection sociales, la gestion des crises* et à l'objectif stratégique 3. *Gouvernance, paix et sécurité*. Le projet s'aligne aux objectifs stratégiques du Plan de développement national du Tchad (PND 2017-2021) visant à développer une économie diversifiée et compétitive et à améliorer la qualité de vie de la population tchadienne. Le projet est également en ligne avec le Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) notamment en terme de sécurisation de la mobilité et des espaces pastoraux et agro-pastoraux, et d'une meilleur articulation des aménagements et la sécurisation des axes de transhumance et de commercialisation.⁶

51. La zone retenue est qualifiée par les techniciens du Ministère en charge de l'élevage comme la plus utilisée du pays pour l'élevage et pour la transhumance. En effet, depuis plusieurs décennies, les éleveurs tchadiens à la recherche de pâturage descendent vers la zone équatoriale, souvent la plus arrosée en pluie. C'est pourquoi, le couloir de transhumance retenu dans le cadre de ce projet est conforme parce qu'il reprend l'ancien couloir de 1962 tracé par l'État tchadien dans le cadre du suivi des mouvements de transhumance. Selon le chef de canton de Maro, c'est aussi le couloir transfrontalier le plus connu des éleveurs transhumants. Les autorités départementales avaient été consultées avant le lancement du projet en utilisant la cartographie des couloirs de transhumance détenue par PASTOR-Sud (projet financé par l'Union Européenne ayant balisé les premiers kilomètres du couloir). De plus, les statistiques du dernier recensement général (RGE) de l'élevage au Tchad qui s'est déroulé de 2012 à 2015 sur toute l'étendue du territoire national publié par le Ministère de l'élevage et de la production animale et la FAO, les provinces du Salamat, du Moyen-Chari jusqu'à la frontière Centrafricaine est la plus grande et plus intense zone de transhumance du pays.

Notre plus grand défi est aujourd'hui de réussir à faire la différence entre les transhumants armés, les membres de la CPC et nos frères transhumants avec qui nous avons toujours évolué dans la paix et la compréhension mutuelle » Ibrahim

Senoussi, Sultan Maire de Ndélé

52. Le choix du Moyen-Chari, quant à lui, est lié à la fréquence des conflits très récurrents entre agriculteurs/éleveurs et éleveurs autochtones et le haut niveau d'afflux des transhumants venus de la RCA qui en raison de la situation sécuritaire, sont restés plus longtemps dans les aires de stationnement. Vue l'insuffisance de pâturage, plusieurs cas de conflits ont été signalés et c'est de commun accord que les Ministères sectoriels (plan et coopération, élevage et agriculture) ont participé à l'orientation du projet dans la zone. Par ailleurs, cette dynamique justifie également l'approche transfrontalière du projet.

⁶ Document du projet

Observation 3. L'approche du projet a mis l'accent sur la participation des femmes et des jeunes à la prévention et à la diminution des conflits liés à la transhumance. Cette approche s'est avérée ambitieuse étant donné la durée limitée du projet et certaines réalités socio-culturelles.

La peur de voir les partenaires partir avec les financements et les projets, nous poussent à accepter des approches que nous comprenons mais que culturellement nous ne pouvons accepter...

Village Botto

53. Le projet a ciblé leur participation active, en insistant sur l'importance des principes d'inclusion et de participation. L'approche semble avoir été trop ambitieuse étant donnée la durée limitée du projet et certaines réalités socio-culturelles peu propices à la participation des femmes et des jeunes. Ainsi, en terme de mise en œuvre, les visites sur le terrain, les discussions avec les membres des comités ainsi qu'avec les jeunes et les femmes permettent de confirmer que certaines valeurs traditionnelles et des facteurs socio-culturelles ont été un frein aux principes d'inclusivité et le projet ne semble pas avoir réussi à transformer. Ainsi, les acteurs des zones du projet ont souligné qu'ils disposaient déjà de mécanismes traditionnels de résolution de conflits, impliquant principalement les hommes et les chefs traditionnels. La participation des femmes, selon eux, n'était pas possible pour des raisons diverses dont la sécurité et le manque de temps en raison des tâches qu'elles ont à accomplir au quotidien. Selon une majorité de personnes interviewées, il aurait importé de développer une approche pouvant permettre de mieux cerner en amont ces dynamiques afin de proposer une stratégie prenant en compte les traditions et basée sur une consultation approfondie avec acteurs/bénéficiaires.

3.2 Efficacité du projet

Dans quelle mesure le projet a atteint son objectif et ses résultats ?

Observation 4. En RCA, la cartographie de la mobilité pastorale a été appréciée ; elle représente un outil de planification utile pour l'équipe du projet et pour les intervenants dans le secteur.

54. Comme prévu au document de projet, la division en charge de la *Matrice de suivi des déplacements* (Displacement Tracking Matrix DTM)⁷ de l'OIM de Bangui a fourni une carte permettant de matérialiser la collecte de données pendant la période donnée (1^{er} janvier 2020 au 15 février 2020). Cette cartographie a permis de mettre en exergue une description précise des dynamiques de transhumance sur les axes de la Préfectures de la Nana-Gribizi, Bamingui-Bangoran, et l'Ouham, plus spécifiquement dans 129 localités. De même, pendant la phase de collecte d'informations, la parole a été donnée aux communautés afin qu'elles s'expriment sur leurs besoins et sur les difficultés ainsi que les défis pour une transhumance sécurisée et organisée. Sur le terrain, l'utilité de cette étude de suivi est reconnue par les communautés, les leaders communautaires ainsi que les groupements d'éleveurs et d'agriculteurs. Ces derniers y voient une opportunité d'avoir une meilleure compréhension de la dynamique de transhumance au-delà de leur connaissance du terrain. L'identification des corridors de transhumance a permis de démarrer un travail de collaboration stratégique pour la réhabilitation de ces couloirs.
55. Du côté tchadien, l'OIM a diligenté une étude visant à établir la cartographie de la zone du projet avec la localisation des infrastructures à proximité des *ferricks* et de certains villages afin de faire profiter les communautés hôtes et les communautés transhumantes des réalisations du projet.

⁷ Le DTM est un système développé par l'OIM permettant d'identifier et de suivre les Mouvements de Populations. En RCA, la DTM procède aux suivis des catégories de personnes suivantes : Personnes Déplacées Internes (PDI), Retournés de RCA (Anciens PDI), et Retournés d'autres Pays (principalement les Centrafricains qui avaient été déplacés ou migré à l'étranger). Les données collectées sont partagées avec les partenaires du gouvernement pour encourager leur engagement et les appuyer dans la gestion de mouvement sur le territoire.

Selon les rapports du projet, deux nouvelles cartographies des mouvements de transhumance ont été réalisées avec la participation de la *Confédération des Organisations Professionnelles des Pasteurs et Acteurs de la Filière Bétail au Tchad* (COPAFIB). Contrairement à la RCA, les couloirs de transhumance du Tchad avaient été identifiés au cours des premières années suivant l'indépendance, ce qui a facilité l'établissement de la cartographie de la mobilité pastorale dans le département de la Grande Sido qui abrite le projet. L'OIM a construit un poste frontalier équipé, mais qui n'est pas opérationnel à cause de la situation sécuritaire à la frontière des deux pays, contraignant sévèrement l'efficacité de cette activité.

Observation 5. Le projet a permis à la RCA et au Tchad de reprendre le dialogue institutionnel et politique au niveau local et transfrontalier sur la problématique des conflits liés à la transhumance.

56. Au niveau de Bangui et des autorités nationales, le Ministère de l'Élevage reconnaît que le projet a permis de redynamiser la commission mixte avec le Tchad. En effet, en raison des crises successives au niveau des frontières, la commission restait inactive malgré les besoins de mitiger les tensions entre les deux pays relativement aux dynamiques conflictuelles de transhumance. Ainsi, une première réunion de transhumance transfrontalière entre la RCA et le Tchad a eu lieu à Ndjamena en Décembre 2019. Elle a été organisée par le Gouvernement du Tchad en collaboration avec la FAO, l'OIM et le Gouvernement de la RCA. Une seconde réunion s'est tenue en Mars 2020 à Maro, au Tchad, organisée par le Ministère de l'Élevage et des Productions Animales de la République du Tchad en collaboration avec les bureaux de la FAO des deux pays.⁸ Bien que la tenue de cette réunion soit un résultat important, son impact concret sur les conflits et la transhumance reste à déterminer.

Observation 6. Grâce au projet, les communautés et les acteurs clés jouent un rôle dans la prévention des conflits liés aux mouvements transfrontaliers. Des comités de gestion sont mis en place et contribuent à un dialogue communautaire.

57. En RCA, les acteurs clés tels que des enquêteurs issus de la communauté, des leaders communautaires, des membres des autorités locales et des membres des *Comités de Mise en Œuvre Préfectorale*⁹ (CMOP) (environ 50) ont été formés sur des sujets sensibles liés aux violences basées sur le genre VBG et la gestion de conflits. Le fait que les capacités des CMOP aient été renforcées sur les dynamiques liées à la transhumance permet de soutenir la stratégie nationale du gouvernement centrafricain et des partenaires qui voient en ces comités des acteurs communautaires clés pouvant contribuer à prévenir et à résoudre les crises en RCA. A Ndélé au nord de la RCA, on note que ces comités sont mobilisés en cas de tensions ou de violence impliquant les membres de différentes communautés socio-professionnelles. Ils travaillent de concert avec les autorités locales et les représentants des éleveurs et agriculteurs pour une résolution pacifique des crises. De plus, selon les entrevues menées, les populations semblent avoir une bonne opinion d'eux et avoir un certain niveau de confiance en leurs capacités à résoudre les conflits. Un des défis principaux du projet était de s'assurer de prendre en compte la dualité entre restauration de l'autorité de l'état et la construction de la paix, ce qu'il a réussi à faire en impliquant à la fois les autorités nationales, locales et les communautés et acteurs de l'insécurité liés à la transhumance et en les fédérant autour de la résolution des conflits liés à la transhumance.
58. Les formations des *Champions de la paix* et des *Comités locaux de paix* dans le Bamingui-Bangoran (Ndélé) ont bien été dispensées, ainsi que celles au profit des représentants des

⁸ Progress report Novembre 2020

⁹ Ces comités ont été formés suite aux accords de paix et ont pour mandat la mise en œuvre et le suivi des ces accords.

structures locales de paix (49 personnes dont 32 hommes et 17 femmes). De plus, les formations destinées aux leaders communautaires portant sur la gestion des rumeurs, les systèmes d'alertes précoces, l'éducation à la paix et techniques de transformation des conflits semblent également avoir été complétées et appréciées.¹⁰

59. Au Tchad, les agents de la police frontalière ont bénéficié de formations liées à la gestion pacifique des frontières. En effet, quatre formations sur le *Système d'Analyse des Données et des Informations Migratoires* (MIDAS) dans le cadre de l'appui au renforcement des capacités de gestion pacifique des frontières ont eu lieu à Maro, Ndjamena, Sarh incluant les policiers, les superviseurs, chefs traditionnels et autorités locales.¹¹ Le projet a aussi outillé les comités pour renforcer leurs capacités à gérer les conflits. Cela a débuté par une formation avec l'ONG COOPI qui a élaboré du manuel de gestion de conflit avec l'appui des services techniques de l'Etat (élevage et Agence Nationale d'Appui au Développement Rural ANADER).
60. Il ressort de l'analyse des activités et des entrevues avec les comités de prévention et de gestion des conflits, qu'en dehors de leur prorogatives liées à la transhumance, les membres des ces comités sont souvent sollicités pour la résolution des conflits sociaux dans les villages relevant de leurs territoires d'action. Dans le *ferrick* Bilal par exemple, la représentation de l'association des éleveurs a été nommée comme médiateur du *ferrick* pour la résolution des conflits conjugaux en lieu et place du chef de village qui jouait jusqu'alors ce rôle. Au Tchad, le renforcement des capacités des comités de prévention et de gestion des conflits dans la Grande Sido ont été d'une efficacité réelle, à tel point que les départements voisins de cette partie du Tchad les ont sollicités pour un partage d'expérience. La FAO et certains partenaires du projet sont donc interpellés pour la perpétuation de ce modèle de résolution des conflits liés à la transhumance. Des constats, basés des entretiens lors des visites de terrain, indiquent qu'au Tchad, le projet a permis d'œuvrer pour une cohésion sociale entre les communautés hôtes et les communautés transhumantes. Avant l'intervention du projet, la zone de la Grande Sido constituait l'épicentre des conflits agriculteurs/éleveurs.

Observation 7. Un manque de coordination et de synergie entre les autorités locales et les communautés (ainsi que les partenaires de mise en œuvre) a réduit l'efficacité du projet relativement à ces objectifs de renforcement du rôle de l'état dans la zone.

61. En RCA, de nombreux membres des comités locaux ont mentionné ne pas être au courant des actions menées par les institutions nationales dans le cadre du projet. Cela n'affecte cependant pas leurs actions et leurs activités au niveau local, par contre, ceci met en exergue le manque de mécanismes favorisant la collaboration entre ces entités afin de rendre tangible et d'atteindre les objectifs du projet. Il semble avoir existé une volonté réelle d'implication des acteurs nationaux (ministère de l'Élevage, ANDE, FNEC), mais celle-ci est limitée par leur manque de connaissance et d'expertise sur la construction de la paix en lien direct avec leur secteur d'activité. Ce volet du projet (construction de la paix) ayant été confié à des ONG qui semblent avoir limité la coordination avec les acteurs nationaux lors de la mise en œuvre et le suivi des activités. On note qu'au niveau du ministère de l'Élevage, de l'Agence Nationale de Développement de l'Élevage et de la Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains (FNEC), les personnes interviewées ont démontré une connaissance vague des actions menées par l'OIM, l'ONG VERCA et les comités locaux.
62. D'autres **facteurs auraient également affecté l'efficacité du projet**. La pandémie de COVID-19 a conduit à la suspension de certaines activités du projet et en particulier les activités

¹⁰ Progress report Novembre 2020

¹¹ Progress report Novembre 2020

transfrontalières. Cette situation a créé un sentiment d'abandon de la part des membres des comités qui notent que cela a eu pour conséquence de décourager un grand nombre de leur membres à s'impliquer dans les activités du projet. De plus, certains informateurs (membres des comités, leaders locaux) ont noté le fait que les comités n'ont pas été équipés en moyens de déplacement (moto ou vélo) et que les rencontres avec leurs homologues tchadiens n'ont pas été effectives. Ce manque de matériel semble avoir limité leur motivation et leur capacité à se rendre sur le terrain pour gérer les crises.

3.3 Efficience du projet

Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) sont-elles correctement utilisées pour obtenir des résultats ?

Observation 8. Bien que l'efficience du projet ait été acceptable, les interviews et l'analyse des rapports d'avancement semblent indiquer que le projet n'a pas pu exécuter l'ensemble des activités prévues et, sur le terrain, les avis divergent en termes d'activités réalisés (selon les bénéficiaires) et ce qui reste à faire.

63. Au Tchad, le document du projet prévoyait un nombre important d'activités en faveur des communautés hôtes ainsi que des communautés de transhumants. Au moment de la visite de terrain de l'équipe, la réception de certaines infrastructures n'était pas achevée étant donné certains équipements de rétention d'eau réalisés n'était pas conformes au cahier des charges. Le document de projet prévoyait la réalisation de quatre bassins de rétention d'eau et quatre puits pastoraux. L'équipe d'évaluation, après observation et entretiens avec les responsables du suivi des travaux, a constaté que dans l'exécution du projet, le nombre des bassins est passé de quatre à deux, mais le nombre de puits pastoraux est passé à 6.¹² Le principal objectif de la construction des bassins de rétention est de palier à la divagation des troupeaux dans les zones de culture maraîchère des populations hôtes ce qui semble pourtant être un mécanisme efficace de prévention des conflits.
64. Au Tchad, le projet s'inscrit dans le cadre logique d'orientation des projets agropastoraux de l'Etat tchadien et, dans une certaine mesure, est aligné à l'orientation sous régionale puisqu'il intègre aussi la dimension transfrontalière avec la RCA. Cette approche transfrontalière requiert des mécanismes solides de partage d'information entre les différents intervenants du projet. Malgré les efforts investis et le souci de coordination, l'équipe d'évaluation cependant a constaté certaines défaillances car les intervenants au projet ne semblent pas tous au même niveau d'information ce qui aura fort probablement joué sur la cohérence et l'efficience des actions entreprises.
65. En général, le niveau de réalisation des produits introduits par le projet varie d'une activité à l'autre, tel qu'illustré dans les tableaux ci-dessous.

Tchad	Niveau de réalisation
Cartographie de la mobilité pastorale	100%
Mise en place et suivi des FMP	50%
Sensibilisation des autorités locales aux activités illicite liées à la transhumance	100%
Mise en place et renforcement de capacité technique, matérielle, juridique et de gestion des comités	100%

¹² Ni la documentation consultée ni les personnes interviewées n'ont fourni des explications sur ces différences .

Sensibilisation de masse des éleveurs transhumants, semi-nomades et agriculteurs sur la vaccination du cheptel, la complémentarité éleveurs/agriculteurs, la gestion des ressources naturelles et l'importance du dialogue intercommunautaire	60%
Faciliter l'accès aux ressources pastorales à l'ensemble des usagers par la mise en place de mode de gestion équitable des ouvrages par les usagers et la collectivité	75%
Équiper certains postes frontières en kits MIDAS pour améliorer la collecte des informations concernant les mouvements de transhumances	80%
Faciliter l'organisation de 4 réunions transfrontalières au Tchad et en RCA	50%
Formation de 39 agents du système de gestions des frontières	165%
Taux de prise en compte du genre dans le projet	N/R

RCA	Niveau de réalisation
Établir des sites de collecte de données par le biais de discussions sur les informations clés, d'un examen documentaire et d'une évaluation sur le terrain	+ 90%
Développer la collecte de données, les questionnaires et former les collecteurs de données	+ 80%
Collecte de données (initiale et tous les deux mois)	+ 95%
Publier les résultats dans des rapports narratifs accompagnés de tableaux de bord via diverses plateformes publiques et les refléter dans la carte initiale pour des mises à jour interactives à des fins de suivi des tendances	100%
Identifier les couloirs de transhumance à réhabiliter par des partenaires comme la MINUSCA qui s'est déjà engagée à mener à bien cette tâche dans la région cible en RCA	100%
Acquérir une meilleure compréhension des différentes catégories de population transhumante	+85%
Réaliser une cartographie des principales parties prenantes	100%
Évaluer les besoins pour redynamiser la « commission mixte » RCA-Tchad et promouvoir le dialogue et la collaboration transfrontaliers	50%
Élaborer, en coordination avec les principales parties prenantes, un plan de promotion du dialogue et de la consolidation de la paix comprenant un volet transfrontalier	80%
Mener des campagnes de sensibilisation pour informer les populations des activités et faire passer des messages de coexistence pacifique notamment à travers des spots radio	75%
Animer un atelier avec les principales parties prenantes pour formuler des recommandations pour une intervention future afin de promouvoir le dialogue et le mécanisme de consolidation de la paix sur la base des enseignements tirés de ce projet	70%
Faciliter la vaccination ad hoc des animaux dans des zones stratégiquement identifiées comme vecteur de dialogue accru, en incitant les acteurs à se concerter	75%

3.4 Impact du projet

Quelles contributions aux résultats ou à l'impact initial en termes de trajectoires vers la paix peuvent être attribuées aux interventions du projet ?

Observation 9. Au Tchad, les impacts du projet se manifestent à travers la réalisation d'infrastructures et une cohésion sociale renforcée.

66. La cartographie pastorale de la zone révèle que les conflits sont souvent liés à la gestion des ressources naturelles telles que l'eau, le pâturage et les mouvements de transhumance des éleveurs nomades. En construisant les puits pastoraux, les bassins de rétention d'eau dans le département de la Grande Sido, les autorités traditionnelles et administratives ainsi que les responsables des comités ont affirmé que ces infrastructures ont permis de réduire les conflits dans la zone.

Le projet a diminué nettement le conflit parce que pour aller résoudre un conflit, le comité (1 représentant des éleveurs et 1 représentant) des agriculteurs descendent rapidement sur le terrain y compris dans les zones les plus reculées. Moi en tant que chef de canton, je ne joue que le rôle de conseiller et j'ai constaté qu'ils sont motivés malgré le manque de moyen financier pour les encourager à mieux travailler.

Chef de Canton de Maro

Il y avait un problème entre agriculteurs et éleveurs dans la zone. Bien que le projet ne corrige ou ne résout pas tout. Avec ce projet au moins on assiste à une cohabitation entre les deux groupes, on voit des parcelles cultivées ce qui n'était pas le cas car il y avait la destruction des champs par les animaux. Il y avait des cas de tueries anarchiques, des cas de destructions des champs par les bétails liés par le fait que les groupes armés sont présents et autres bandits sur le couloir de transhumance fait par l'état.

Timoléon, Président du comité des sages à Batangafo, RCA

67. De plus, les infrastructures ont amélioré le respect des couloirs de transhumance. Ainsi, les éleveurs n'occupent plus l'espace réservé à la culture et inversement, les cultures n'obstruent plus le passage des animaux. Les informateurs affirment qu'aucun cas de conflit avec mort d'homme n'a été enregistré jusqu'à maintenant, alors que c'était fréquent avant la réalisation de ces infrastructures. Les tracées balisées des couloirs de transhumance permettent aussi d'éviter les divagations des animaux et facilite la détermination des responsabilités à l'occasion de conflits. A ce niveau, les comités ont entrepris des campagnes de sensibilisations à l'endroit des éleveurs en provenance de la RCA pour les inciter à emprunter les couloirs de

transhumance. Le chef de Canton et les membres du comité cantonal ont aménagé des aires de stationnement à cet effet afin de limiter les tensions créées par le retour d'un grand nombre d'éleveurs qui étaient partis en RCA.

68. L'engagement des membres des comités d'entente et de gestion des conflits a promu une cohésion sociale au sein des communautés. Les comités se mobilisent et agissent avec succès comme premier intervenant lors des conflits permettant ainsi d'apaiser les tensions avant que celles-ci ne montent en épingle et ne deviennent des sources de violence.

Observation 10. En RCA, l'impact du projet est visible sur les questions liées à l'intégration de la thématique VBG et à l'abaissement du nombre et du niveau de violence des conflits entre agriculteurs et éleveurs.

69. En effet, le projet a permis de mettre en lumière la thématique des VBG liés à la transhumance à travers les espaces d'échanges qui ont été créés et qui ont permis aux femmes de s'exprimer sur cette question. De nouveaux projets, développés et mis en œuvre récemment, ont également intégré cette thématique dans leurs activités (PAM, NRC, IRC).

70. Selon les personnes interviewées, pendant la période de mise en œuvre du projet et jusqu'au moment de l'évaluation, on assistait à l'amélioration de la cohabitation pacifique et à l'abaissement des conflits entre agriculteurs-éleveurs et entre agriculteurs/agriculteurs. Le rôle intermédiaire des leaders communautaires a permis de reprendre en main la gestion des crises et de recréer un cadre formel de gestion et de résolution des crises en opposition aux mécanismes mis en place par les groupes armés. Le lien de cause à effet direct entre ces changements et le projet reste quand même difficile à juger en raison, par exemple en RCA, du nombre significatif d'initiatives de cohésion sociale et de construction de la paix qui est exécuté en parallèle dans les zones du projet.

71. Cependant, cet impact positif du projet a été mitigé par les violences dans la zone attribuées au groupe armé la *Coalition des Patriotes pour le Changement* (CPC). Ces violences ont eu un impact sur la dynamique

Les puits et les points de rétention d'eau ont permis de réduire les conflits dans la zone parce qu'il y a des agriculteurs qui font des cultures maraichères et lors du passage des troupeaux pour s'abreuver au fleuve ceux-ci détruisent la culture des agriculteurs mais avec ces infrastructures, il y a moins de passage de troupeaux donc moins de conflit.

Préfet de Marouin, Tchad

des conflits dans la zone faussant de fait l'analyse de conflit qui a été élaborée au début du projet. Leur repli en forêt en raison de la présence des FACA et de leurs alliés a semé la confusion chez l'ensemble des acteurs impliqués dans la transhumance dans les zones du projet. Ainsi, il semble que les membres de la CPC se soient organisés pour acheter des bêtes et se fondre avec les déplacements des transhumants. Par ailleurs, le lien de confiance entre les transhumants étrangers et les éleveurs centrafricains reste un défi en raison de l'évolution de la crise. En effet, il semble que des

groupes armés qui ont rejoint les éleveurs transhumants avec leurs armes monétisent leur protection.

3.5 Durabilité et pérennisation des résultats du projet

Les transformations induites par le projet permettront-elles de durablement prévenir et gérer les conflits ?

Observation 11. Les résultats en terme d'appropriation et de durabilité sont mitigés et varient d'un pays à l'autre.

72. Au Tchad, le niveau d'appropriation du projet se manifeste par la capacité et la volonté des comités d'entente et de gestion d'être les premiers intervenants pour la résolution des conflits liés à la transhumance. La justice constitue la dernière étape du cycle de résolution de conflit au cas où les protagonistes ne trouvent pas de solution à *l'amiable*. Selon les personnes interviewées, le nombre de conflits porté dans la justice a considérablement été réduit grâce aux interventions du projet. Ainsi, la médiation auprès des éleveurs et agriculteurs est l'une des stratégies du projet ayant eu un impact réel dans la résolution des conflits. Ces interventions sont renforcées par la construction d'infrastructures pastorales ayant une incidence directe sur les vecteurs de conflits.
73. Au Tchad, des solutions endogènes sont pilotées pour permettre d'améliorer l'efficacité, la pérennité et l'impact des comités. Ainsi, dans les comités, 10% sont prélevés sur les frais de compensation des dommages subis permettant de défrayer les coûts liés à la prestation de services et de couvrir les frais pour leur déplacement et leur temps. Cette modalité pourrait représenter un mécanisme de financement pérenne qui permettent la poursuite de ces médiations dans le temps.
74. En RCA, bien que les bénéficiaires reconnaissent et apprécient certaines activités du projet, ils ne semblent plus impliqués dans le suivi des activités et des initiatives mis en place par le projet. Cependant, quelques membres des comités appuyés par le projet sont maintenant appuyés par de nouvelles initiatives mises en place par d'autres bailleurs (Initiatives financés par l'UE) ce qui permet de maintenir les efforts dans le temps et d'ancrer plus profondément les transformations réalisées par le projet. Par contre, certains acquis, comme par exemple le renforcement des capacités pour la gestion des conflits, pourraient laisser une empreinte dans la cohésion sociale locale. C'est ce qui fait dire au chef de canton de Maro ... *La justice n'intervient que lorsque le comité n'arrive pas résoudre le problème malgré l'intervention du préfet.*

3.6 Cohérence et aspect catalytique du projet

Dans quelle mesure le projet a-t-il été réactif pour soutenir les priorités de consolidation de la paix dans les pays, telles que définies par le gouvernement et l'ONU?

Observation 12. Le projet a été mis en oeuvre en complémentarité avec les activités de la MINUSCA.

75. Les entretiens avec les équipes dans la zone du projet ont permis de confirmer cette complémentarité. La MINUSCA était une des premières structures à s'engager sur les questions de pacification des dynamiques liées à la transhumance en raison de sa dimension sécuritaire. Dans certaines zones, les répondants ont confirmé les efforts de partages d'informations et de mise en oeuvre conjointes d'activités (Batangafo, Ndélé entre autres).

Observation 13. Un manque apparent de partage d'information entre les parties impliquées dans la mise en oeuvre des activités du projet a été constaté par l'évaluation.

76. Dans le plan de travail du projet et la stratégie de mise en oeuvre, il était prévu des réunions d'échange régulières, mais cela n'aurait pas été fait avec consistance et régularité à cause, entre autres, de raisons sanitaires. La pandémie aurait représenté un obstacle réel, en termes de coordination des activités touchant à la cohérence du projet principalement dans sa dimension transfrontalière.

Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à augmenter ou améliorer les investissements sur ce type de problématique ?

Observation 14. Le projet a permis de démontrer que des interventions sont nécessaires et possibles sur les questions de transhumance, ce qui a encouragé de nouveaux bailleurs à entreprendre des missions de faisabilité.

77. Au Tchad, selon le personnel à N'Djaména, l'intervention de la FAO intéresse d'autres bailleurs de fonds et des discussions ont été initiées pour répliquer l'approche. L'OIM/Tchad et les représentations du Cameroun et de la RCA, mènent des réflexions conjointes sur la base des enseignements tirés du projet afin d'intégrer les communautés de ces pays qui ont en commun une longue frontière où circulent les éleveurs transhumants.

78. On note aussi que le projet était l'un des premiers à appuyer la MINUSCA dans sa dynamique de pacification et de sécurisation de la transhumance, comme mentionné précédemment. De plus, en RCA, les activités liées aux VBG mises en places par le projet ont permis à d'autres intervenants d'intégrer ces questions dans leur programmation.

3.7 Sensibilité aux conflits

Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré la prévention des conflits dans son approche, sa stratégie et sa mise en oeuvre ?

Observation 16. En RCA, aucune tension liée au projet est notée, contrairement au Tchad où certaines tensions causées par le projet sont reportées.

79. Au Tchad, la distribution de matériel roulant et la réalisation d'infrastructures dans certaines communautés (et pas dans d'autres) semble avoir parfois attisé des tensions. C'est le cas dans le canton Gourourou où le comité d'entente est en quasi-arrêt à cause de la moto que le chef de

canton aurait requis pour constituer un autre comité en remplacement de celui qui avait été installé par les autorités administratives locales. Selon la FAO Tchad, cette situation serait survenue après la fin des activités du projet. Malgré tout, cette situation met en lumière la pertinence d'un renforcement des mécanismes de consultation préalablement à la mise en œuvre afin d'éviter ce type de tensions dans des environnements aussi fragiles. En RCA aucune tension liée et causée par le projet n'a été identifiée ni mentionnée par les personnes interviewées et le projet a pu bénéficier des mécanismes d'alerte précoce mis en place par la MINUSCA.

3.8 Le changement plus significatif

80. Concernant les changements les plus significatifs survenus dans leurs communautés, les populations des deux côtés de la frontière ont souligné l'engagement des comités de gestion et de prévention de conflits dans la résolution des conflits. *La mise en place des comités de paix et d'entente et leur formation a permis à ces comités d'être les premiers intervenants lors des conflits. Maintenant, nous n'avons plus recours au commandant de brigade ce qui était le cas dans le passé et qui causait bien des soucis.*

3.9 Dimension de genre

Une implication limitée des femmes.

81. Il ressort des échanges menés sur le terrain que la participation des femmes dans les comités de gestion et de prévention des conflits reste faible du côté Centrafricain. En effet, la question de l'implication des femmes dans le cadre du projet ne semble pas avoir été abordée par les différents intervenants. Toutefois, lors des entretiens à Botto, Kaga-Bandoro et Ndélé, il a fallu une forte persistance pour que les interlocuteurs s'expriment sur la question de la participation des femmes dans la gestion des conflits. Les femmes dans leurs interventions mettraient plutôt l'accent sur le rôle important que les hommes doivent jouer dans la résolution des conflits sans directement mettre en avant leur propre rôle. Il ne semble pas que la stratégie du projet visant le renforcement du rôle des femmes dans la gestion des conflits ait suffisamment tenu en compte le contexte socio-culturelle de la zone. Le projet aurait dû investir les ressources nécessaires et conséquentes pour tester, suivre, adapter et tirer les leçons en temps réel pour adapter son approche. Les rapports d'activités et les entretiens n'ont pas permis de mettre en lumière que cette question fut investie de façon conséquente et en adéquation avec les objectifs transformationnels ambitieux et pertinents du projet.
82. Cette situation est différente au Tchad où les femmes font partie intégrante des comités de gestion et de prévention des conflits. Chaque comité doit avoir en son sein au moins deux femmes représentant chacune leurs communautés (agriculteurs/éleveurs). Les membres du comité affirment que lorsque les femmes sont impliquées dans la résolution des conflits les tensions sont mieux gérées. Les femmes des deux parties en conflit se retrouvent entre elles et se constituent en conseillères auprès des hommes afin d'atténuer les divergences. Leur implication a permis de mieux gérer le puits pastoral du ferrick Issakah entre la population autochtone et les habitants du ferrick. Un renforcement ciblé de leurs capacités en médiation, en alphabétisation ou sur le code rural auraient sûrement renforcer leur position dans ces comités.

Nous sommes dans le comité pour soutenir nos maris car c'est un travail difficile. Mais en ce qui nous concerne, nous préférons recevoir des soutiens multiformes nous permettant de développer notre autonomie, nourrir nos familles et donner la force à nos époux pour aller régler ces problèmes qui nous tombent dessus »

Arlette, Agricultrice à Kaga Bandoro

L'autonomisation économique et les VBG, au cœur des attentes et des préoccupations des femmes.

83. Les femmes interviewées insistent pour mettre en lumière leurs besoins en termes d'activités génératrices de revenus et sur les questions d'agression sexuelle en lien avec les conflits. Bien que le projet ne soit pas intervenu directement sur ces questions, il a quand même joué un rôle catalytique sur cette thématique et a suscité d'autres organisations œuvrant sur la protection à intervenir sur cette dynamique. Entre autres, la MINUSCA a intégré cette dimension à ses interventions et fait un plaidoyer pour encourager les intervenants dans la zone à intégrer cette problématique dans leurs activités.

4. Enseignements tirés

84. De l'évaluation du projet se dégage quelques principales leçons :

- i. Il est très pertinent de **développer des rencontres transfrontalières entre les organisations des éleveurs et les populations hôtes des deux pays**. Il ressort des conclusions de la rencontre de Maro et de N'Djamena que les échanges ont été très fructueux et ont permis aux participants de mieux s'imprégner et de mettre en cohérence les mécanismes de gestion de conflits de chaque côté de la frontière. Bien que la pandémie de COVID-19 ait été un frein aux activités transfrontalières, les résultats malgré tout obtenus semblent démontrer la validité et la possibilité d'intervenir sur des dynamiques transfrontalières.
- ii. Il importe de s'assurer que la formation et le renforcement des capacités des comités et des autorités locales atteignent **le minimum critique pour leur efficacité et leur pérennité** afin de ne pas perdre l'investissement initial. Pour ce faire, il importe d'accompagner dans le temps les bénéficiaires de la formation, mais également de multiplier le nombre de personnes formées afin d'obtenir un pool conséquent de capacités.
- iii. Il est important de **responsabiliser et d'impliquer les acteurs locaux dans l'identification et la mise en œuvre des réponses en matière de pacification et de cohésion sociale** afin de s'assurer que la stratégie d'intervention soit réaliste aux vues des réalités socio-culturelles et au niveau d'ambition des transformations visées. Bien que la démarche du projet semble avoir réussi à diminuer les conflits, son objectif de renforcement du rôle des femmes aurait requis une meilleure préparation et des consultations plus poussées avec les acteurs locaux.
- iv. Le contexte de la RCA semble indiquer qu'il importe que **l'approche intègre les besoins économiques des femmes de la communauté hôte et des populations transhumantes**. Des activités génératrices de revenus permettraient de stimuler la participation des femmes et pourraient servir de porte d'entrée pour fédérer leur participation à la gestion des conflits. De plus, dans un contexte où la charge de travail des femmes est élevée, leur implication au projet doit être compensée.
- v. Au-delà des mécanismes de gestion des conflits, une attention particulière devrait être portée aux conflits fonciers et au contrôle des ressources en pâturage qui sont une source constante de conflits et pour lesquels le projet ne semble pas avoir investi faute de temps et de ressources.. Renforcer les capacités de gestion des conflits est important, mais doit être également accompagné de mesures pour en diminuer la fréquence.

5. Conclusions et recommandations

5.1 Conclusions

85. **Conclusion 1.** Le projet était aligné aux priorités des deux gouvernements et les priorités de la FAO, du PBF et l'UNDAF. Le corridor RCA/Tchad choisi pour l'intervention du projet correspond à la plus grande ligne de transhumance empruntée par les éleveurs des deux pays et démontre la pertinence des zones d'intervention du projet.
86. **Conclusion 2.** Un des défis principaux du projet était d'allier l'appui à la restauration de l'autorité de l'état avec la construction de la paix. Son succès dans ce domaine a reposé sur sa capacité à impliquer à la fois les autorités nationales, locales et les communautés et acteurs de l'insécurité liés à la transhumance. Bien qu'il existait une volonté réelle d'implication des acteurs nationaux (ministère de l'Élevage principalement), cela est resté malgré tout, très limité en raison du manque de connaissance et d'expertise sur la construction de la paix en lien direct avec leur secteur d'activité.
87. **Conclusion 3.** Le renforcement du rôle des femmes et des jeunes dans la gestion et la prévention des conflits a fait face à de nombreux défis qui n'ont pas permis d'avoir un impact réel sur cette problématique. L'approche du projet comprend une importante dimension *genre* et *jeune* basé sur le principe d'inclusion. Toutefois en RCA, l'intervention a été faite sans tenir compte suffisamment des réalités du terrain et des valeurs traditionnelles et socio-culturelles qui régissent la gestion des conflits dans ces zones. Le projet ne semble pas avoir suffisamment investi dans le dialogue et la concertation avec les communautés locales de façon à identifier les voies et moyens pour transformer la dynamique locale pour permettre aux femmes et aux jeunes de jouer un rôle plus direct dans la gestion des conflits et la cohésion sociale. Au Tchad, l'expérience semble plus positive et nombre de répondants ont affirmé que les femmes servent de médiatrice auprès de leurs maris ou de leur fils pour les appuyer à trouver des solutions pacifiques et négociées.
88. **Conclusion 4.** La forte implication des chefs traditionnels est un gage de bon fonctionnement des comités de gestion et de prévention des conflits. Le succès du projet se base, entre autres, sur une approche communautaire forte qui ne pouvait porter de fruits qu'avec l'implication des leaders traditionnels qui étaient pleinement engagés. Dans le cadre des médiations, mais aussi des sensibilisations communautaires en amont et tout au long du projet, les leaders traditionnels ont été consultés et impliqués sur la manière de renforcer leur rôle. Bien qu'il n'ait pas réussi à renforcer le rôle joué par les jeunes et les femmes, le projet n'a pas suscité de déception parce qu'il est issu de la volonté des chefs traditionnels et que sa composition bipartite des comités est un gage de stabilité et de cohésion sociale. Cette mobilisation est aussi à l'origine du respect et de l'indépendance des comités vis-à-vis des autorités administratives et judiciaires de la localité.
89. **Conclusion 5.** Il a été constaté un manque de coordination et de synergies entre les autorités administratives locales et les communautés. La coordination locale a été un bémol dans la mise en œuvre du projet. En effet, les visites sur le terrain ont permis de mettre en exergue que chaque acteur impliqué s'est focalisé sur sa contribution sans optimiser les opportunités de synergies avec les autres partenaires du projet ou ceux œuvrant dans la zone. Le ministère de l'élevage ainsi que l'*Agence Nationale de Développement de l'Élevage* (ANDE) et la *Fédération Nationale des Éleveurs Centrafricains* (FNEC) sont restés dans une démarche très institutionnelle qui ne prend pas en compte directement les activités menées par les comités de gestion des conflits liés à la transhumance et les partenaires de mise en œuvre (VERCA ou OIM).

90. **Conclusion 6.** Les stratégies adoptées, bien que limitées en termes d'inclusion des femmes et des jeunes, ont malgré tout permis de mobiliser les acteurs locaux en faisant d'eux les principaux intervenants pour la gestion et la prévention des conflits. Au Tchad, le projet a permis d'œuvrer pour la diminution des conflits et une plus grande cohésion sociale entre les communautés hôtes et les communautés transhumantes. Le renforcement de capacité de comités de gestion et prévention des conflits est un élément essentiel de l'efficacité du projet à prévenir et résoudre les conflits liés à la transhumance. Les compétences développées par les comités créés dans le cadre du projet ne sont pas valorisées seulement pour les objectifs du projet, mais ils constituent également un capital social dorénavant mis en valeur pour la résolution de divers types de conflit. Ils sont souvent sollicités pour la résolution des conflits sociaux dans les villages relevant de leurs territoires d'action et pour un partage d'expérience.
91. Les infrastructures réalisées par le projet ont permis de réduire la fréquence et la violence des conflits provenant du partage de l'eau et des pâturages. L'autre impact lié aux infrastructures observable, est le respect des couloirs de transhumance, les éleveurs n'occupent plus l'espace réservé à la culture. En RCA, le lien de cause à effet direct entre ce changement et le projet reste quand même difficile à jauger en raison, du nombre d'initiatives de cohésion sociale et construction de la paix qui se déroulent en parallèle dans les zones du projet. Cette multiplication des initiatives semble être une conséquence de l'effet catalytique du projet et la dispersion géographique des acteurs, afin de bien couvrir le territoire, est à porter au crédit de la coordination.
92. **Conclusion 7.** Les résultats du projet ont été impactés par un contexte difficile qui a beaucoup évolué entre le début et la fin de ses activités. En effet, La COVID-19 a conduit à la suspension des activités du projet et créé un sentiment d'abandon de la part des membres des comités qui notent que cela a eu pour conséquence de décourager un grand nombre de leur membre. Concernant l'aspect sécuritaire, en RCA, la CPC a exacerbé les violences dans les zones du projet et a eu un impact sur la dynamique des conflits (faussant de fait l'analyse de conflit qui a été faite au début du projet). De plus, la situation sécuritaire s'étant énormément détériorée en RCA, la multiplication des acteurs causant les violences et les tensions, spécifiquement la CPC, a conduit à une reprise des violences et des tensions, remettant de fait en question les impacts productifs de rapprochement communautaires générés par le projet.
93. **Conclusion 8.** Le projet a permis de mettre en lumière la thématique des VBG liées à la transhumance, créant un effet catalytique. Ainsi, Les projets qui ont été mis en œuvre sur le terrain par de nouvelles ONG ont intégrés cette thématique dans leurs activités. La MINUSCA a aussi intégré cette dimension dans son travail de surveillance des incidents dans les zones du projet, permettant ainsi d'amorcer une base de données spécifique aux VBG et à la transhumance.
94. **Conclusion 9. L'appropriation et la durabilité du projet ne semblent pas optimales.** Cela pourrait s'expliquer aussi par la COVID-19 qui a mis un arrêt à de nombreuses activités pouvant permettre de favoriser l'atteinte de ces deux objectifs. Le fait de ne pas avoir doté les comités de moyens de transports a énormément joué sur leur motivation et leur capacité à se rendre sur le terrain pour gérer les crises. Le manque de matériels de travail a aussi un facteur de démotivation. Au Tchad, le niveau d'appropriation du projet semble meilleur et la capacité des comités d'entente et de gestion des conflits liés à la transhumance semblent maintenant autofinancés. Le niveau d'implication des autorités traditionnelles et administratives locales est gage d'indépendance des comités car cela a permis d'éviter l'intervention des commandants de brigade pour résoudre les conflits et a encouragé la médiation locale. Au Tchad, le niveau de durabilité du projet est démontré par les mécanismes d'autofinancement mis en place, et par la reconnaissance que les

comités d'entente et de gestion doivent être les premiers acteurs de résolution des conflits liés à la transhumance.

5.2 Recommandations

95. **Recommandation 1.** Renforcer les capacités en analyse, gestion et résolution des conflits des équipes en charge du projet au niveau des Ministères de tutelles afin qu'elles soient plus impliquées et mieux équipées pour appuyer les activités des projets et afin de leur permettre d'intégrer ces questions à l'appui technique qu'elles fournissent dans le cadre de leurs missions.
96. **Recommandation 2.** Développer une approche plus sensible aux traditions locales en matière de genre/jeunes et de gestion des conflits. Cette approche devra se faire en collaboration avec les leaders traditionnels et les femmes et permettre d'identifier les voies et moyens d'obtenir les transformations visées par les interventions. Les transformations visées doivent être réalistes et cohérents par rapport au substrat socio-culturel de la zone et par rapport à la durée du projet. Il s'agira de renforcer l'implication des communautés dans le développement de la stratégie de mise en œuvre du projet dès son élaboration afin de mieux l'ancrer dans les réalités et défis locaux et d'identifier des points d'entrée qui permettent d'engager les populations bénéficiaires dans dialogues ouverts permettant aux jeunes et aux femmes de contribuer à la cohésion sociale et à la vie publique communautaire.
97. **Recommandation 3.** Renforcer les mécanismes de communication et de collaboration afin de permettre aux projets de plus facilement et rapidement s'adapter aux défis sécuritaires et sociaux des zones d'intervention. Dans un environnement fluide comme celui du projet, des scénarios devraient être élaborés et des mécanismes de réponse prêts à être déployés. Ceux-ci devraient être intégrés à la stratégie du projet et élaborer au démarrage du projet.
98. **Recommandation 4.** Augmenter le nombre des infrastructures et des moyens roulant pour éviter d'éventuels conflits intercommunautaires liés à ces apports et améliorer l'efficacité du projet à engager les parties prenantes dans les décisions y relatives.
99. **Recommandation 5.** En consultation avec les parties prenantes, entreprendre une réflexion avec elles afin de promouvoir l'identification et la mise en place de stratégies de mobilisation des ressources et/ou autofinancement pour rendre plus autonomes et pérennes les comités de prévention et de gestion des conflits.
100. **Recommandation 6.** Dans un contexte où les intervenants sont nombreux, il importe de renforcer la coordination et la cohérence avec les autres projets. Il importe de prévoir des ressources humaines et financières dédiées à la coordination.
101. **Recommandation 7.** Faire de l'exemple de la Grande Sido un cas d'école dans la prévention et la résolution des conflits agriculteurs-éleveurs pour les autres régions du Tchad voir pour les pays voisins comme la RCA et le Cameroun.

Bibliographie

Confédération des Organisations Professionnelles des Pasteurs et Acteurs de la Filière Bétail au Tchad. *Rapport Narratif Final, Projet de suivis de la transhumance transfrontalière dans le Département de la Grande Sido de la Province du Moyen-Chari.* Aout 2020.

ÉQUIPE HUMANITAIRE ONU TCHAD. *Plan de Réponse Humanitaire Tchad.* Janvier 2018, PDF

FAO/OIM. *Rapport Semestriel de progrès du projet.* 15 juin 2019.

FAO/OIM. *Rapport Annuel de progrès du projet.* 15 novembre 2019.

FAO/OIM. *Rapport de progrès de projet.* 15 juin 2020.

FAO/OIM. *Rapport de progrès du projet. Draft du rapport final.* Décembre 2020

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA MIGRATION. *Rapport de formation. Formation des superviseurs et de la superviseuse sur le Système d'Analyse des Données et des Informations Migratoires (MIDAS).* Février 2020

SOUGNABE P. *Le conflit Agriculteurs/Éleveurs dans la zone soudanienne, le cas du Moyen-Chari au sud du Tchad.* Mémoire présenté pour l'obtention du DEA ESSOR, DIAT. Septembre 2000.

WEYNS Y., HOEX L., HILGERT F., SPITTAELS S. *Cartographie des motivations derrière les conflits : La République Centrafricaine.* IPIS, novembre 2014

Appendice 1. Liste des personnes interviewées

(Tchad)		
Nom/Prénoms	Organisation	Fonction
Ahmat Kériche	Organisation des éleveurs	Répresentant départemental des éleveurs
Bienvendu Simadjingar	Prefecture	Secrétaire Général du département
DEMBELE Alassane	OIM	
Djamy Adoum	Association pour la Mediation et l'Entente entre Cultivateur et Eleveurs du Tchad	Assistant Coordonateur
Dr Abdelkader Abakar		Assistant Technique Vétérinaire
Dr Adyl Bechir	Ministere de l'Elevage et des productions Animales (MEPA)	Directeur de l'organisation DES PROFESSIONNELS DE L'ELEVAGE ET de la securisation des systemes pastoraux (DOPESSP)
Dr Fidele Molele Mbaindingatoloum	Ministere de l'Elevage et des productions Animales (MEPA)	Directeur General du Ministère de l'Elevage et des productions Animales
Lt Hamit	Direction de l'Immigration et de l'Emigration	Lieutenant a la DIE
M. Dingamnodji Mekonyo Steven	FAO	Ancien Coordonnateur du projet PBF 046
M. El Dikoua	FAO	Expert en Génie Rural
M. Mahamat Sorto	FAO	Chargé de Programme
M. NDguissengar Gérard	FAO	Chef d'Antenne FAO Sarh
Mahamat Cherif	Prefecture	Prefet

Marc Ndakoumrate	Administration Locale	Sous-Prefet
Marc Ndakoumrate	Administration Locale	Sous-Prefet
Masrabaye Sosthène	Secteur de l'elevage	Chef de secteur départemental de l'élevage
Mme DIGUERA Wahilo	FAO	Chargée d'Administration et des Finances
NAIKETE Prince	OIM	
Ousmane hadji	Ministere de l'elevage	point focal
RECLARU Sebastien Lucian Frederic	OIM	
TAGUINA Samuel	Chefferie Traditionnelle	Chef de Canton
Yansalbaye MAGLOIRE	Association pour la Mediation et l'Entente entre Cultivateur et Eleveurs du Tchad	Coordonateur

RCA		
Nom/Prénoms	Organisation	Fonction
Dr. Emmanuel Namkoisse	Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale (MESA)	Directeur de Cabinet
Dr. Hamat Essene Malmal	Santé Animale au MESA	Chargé de mission
Dr. Domitien Gbamangou mokondji	Agence Nationale pour le Développement de l'Élevage (ANDE)	Directeur Général
M. Ousman Shehou	Fédération Nationale des Eleveurs Centrafricains (FNEC)	Représentant des éleveurs - Secrétaire Général
M. Abdoulaye Mahamat	Prefecture Nana-Gribizi	Préfet
Ibrahim SENOUSI	Mairie de Ndélé	Maire

Michel Mbei	Search for common Ground en Centrafrique	Directeur pays
Florentin Eymard Gounalahou	ONG VERCA	Directeur Exécutif
Tite Benam	ONG VERCA	Point focal - Ouham
Salvador Nadji Adjim	ONG VERCA	Point focal -Nana-Gribizi
Ali Bato	ANDE	Chef de Secteur
Djibrile Bourma	FNEC	Représentant
Hervé Serefio	MINUSCA dans les sous- Préfectures de Batangafo et Kabo	Agent de liaison communautaire
Florentin Wabitham	OIM	Responsable DTM OIM
Eric NKURUZIZA	OIM	Chef de sous-bureau
Malicka GROGBA	UNPBF	Responsable

Appendice 2. Matrice d'évaluation

Catégorie d'Informateurs
1- Personnel Gouvernement (ministères techniques, etc)
2- Personnel ONU (FAO/OIM)
3- Membres des comités locaux
4- Représentant des associations de jeunes
5- Comités locaux de paix et de réconciliation (CLPR)
6- Représentantes des associations féminines
7- Représentant des pasteurs sur les commissions foncières
8- Chefs traditionnels
9- Personnel des Services déconcentrés
10- Population (en s'assurant d'un échantillon représentatif de la composition de la population en termes de sexe, d'âge, groupe socio-linguistique)
11- Association des droits de l'homme et/ou comité justice et paix
12- Responsable de la délégation Tchadienne chargé de la transhumance
13- Responsables militaires et administratifs frontaliers (Tchad)
14- Population réfugiée et retournée
15- Plateformes interconfessionnelles

Catégorie	Questions	S	M	Catégories d'informateurs
-----------	-----------	---	---	---------------------------

A. Pertinence <i>Dans quelle mesure la conception du projet est-elle adaptée contexte local et aux priorités des groupes cibles ?</i>	A.1 - L'intervention s'est-elle progressivement adaptée à l'évolution de la situation ? L'analyse du conflit a-t-elle été repensée ou actualisée pour guider les activités dans un contexte en constante évolution ?	X		1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	A.2 - L'approche du projet est-elle la meilleure pour obtenir les résultats prévus ? Les participants au projet sont-ils ceux qui sont à même de permettre les transformations visées ? Est-ce bien les bonnes zones pour atteindre ces objectifs	X		1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	A.3 - Dans quelle mesure le projet est-il aligné aux priorités de l'UNDAF, de la FAO, et de l'ONU Femmes, et aux priorités nationales?	X		1,2
	A.4 - Quel a été le niveau de participation et de contribution des groupes cibles pour fixer les priorités ?		X	1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	A.5 - Comment le genre et l'inclusion sociale ont-ils été intégrés dans la conception du projet, l'identification des bénéficiaires, la mise en œuvre et le suivi et l'évaluation ?	X		1, 2
	A.6 - La théorie du changement est-elle fondée sur des hypothèses valides/vérfiées ?	X		1, 2
B. Cohérence <i>Dans quelle mesure le projet a-t-il été réactif pour soutenir les priorités de consolidation de la paix dans les pays, telles que définies par le gouvernement et l'ONU?</i>	B.1 - Dans quelle mesure les projets financés par le PBF ont-ils été mis en œuvre en synergie avec différentes entités, notamment avec d'autres acteurs des Nations unies ?	X	X	2
	B.2 - Si le projet faisait partie d'un dispositif plus large du PBF (PRF) dans les pays, dans quelle mesure la conception, la mise en œuvre, le suivi et les rapports du projet étaient-ils alignés sur ceux d'autres projets et dans quelle mesure ont-ils contribué aux autres résultats du projet ?	X		1,2
	B.3 - Dans quelle mesure le HDP a-t-il été appliqué, a-t-on exploité les opportunités qui s'offraient à cet égard et des partenariats ont-ils été établis ?		X	2
C. Impact <i>Quelles contributions aux résultats ou à l'impact initial en</i>	C.1 – Quels sont les facteurs principaux qui ont eu un impact positif ou négatif sur la mise en œuvre ?	X		2
	C.2 - L'intervention a-t-elle abouti à des résultats différents pour les femmes, les hommes, les garçons et les filles ?	X		10, 14
	C.3 - Les différentes campagnes de sensibilisation ont-elles permis un changement de perception chez les populations bénéficiaires ?	X		10, 14
	C.4 - Existe-t-il un lien évident entre l'autonomisation des femmes et jeunes la façon dont cela a contribué aux trajectoires vers la paix ?		X	2, 4

<i>termes de trajectoires vers la paix peuvent être attribuées aux interventions du projet ?</i>	C.5 - Y a-t-il des indications claires sur la manière dont une GRN plus efficace et inclusif (et/ou la diversification des moyens de subsistance) a conduit à une plus grande cohésion sociale et à une réduction de la violence ?	X		1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 13		
	C.6 - Le projet a-t-il contribué à la réduction des conflits transfrontaliers?	X		1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15		
	C.7 - Les projets ont-ils permis d'aborder efficacement les connaissances et les conclusions des analyses de conflit sur les conflits et la violence intercommunautaires ?		X		1, 2, 7, 9, 12, 13	
	C.8 - Le projet a-t-il contribué à renforcer les cadres réglementaires et les institutions pour réglementer l'utilisation et les droits sur les ressources naturelles, et cela a-t-il permis, ou est-il susceptible de réduire les conflits ?	X			1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15	
	C.9 - Le projet a-t-il créé des dividendes de paix et pour qui ?	X			1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15	
D. Efficacité <i>Dans quelle mesure le projet a atteint son objectif et ses résultats ?</i>	D.1 - Le projet a-t-il atteint son objectif ou est il raisonnablement susceptible de le faire au vu des produits et effets directs ?	X			1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15	
	D.2 – Quels sont les effets primaires et secondaires, directs ou indirects, positifs ou négatifs, visés ou imprévus, immédiats ou à long terme, à court terme ou durables, du projet ?	X			1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15	
	D.3 - Quelle est la nature principale des transformations recensées (changements dans les mentalités, les comportements, les relations ou les pratiques (en nombre de personnes et/ou selon une classification en fonction des critères retenus comme le sexe) ? Des effets négatifs secondaires sont-ils observables ?	X			1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15	
	D.4 - Quels ont été les effets des interventions sur les indicateurs spécifiques relatifs aux conflits ? Quelles sont les retombées sur les trajectoires de paix et de développement à long terme ?	X			1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15	
	D.5 - Le projet a-t-il influencé les dynamiques de la gestion des conflits au niveau local ? Les femmes et les jeunes jouent-ils maintenant un rôle plus actif dans la gestion et la prévention des conflits ?		X			1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	D.6 - Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il intégré de manière substantielle la dimension de genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?	X				1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	D.7 - Le système de suivi du projet a-t-il permis de saisir les données sur les résultats de la consolidation de la paix à un niveau de résultat approprié ?	X				1, 2

E. Appropriation durabilité : <i>Les transformations induites par le projet permettront-elles de durablement prévenir et gérer les conflits ?</i>	E.1 - Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques, les programmes législatifs et les politiques nationales ?		X	1, 2,
	E.2 - Dans quelle mesure le gouvernement et les autres parties prenantes sont-ils déterminés à maintenir les acquis du soutien du PBF et à poursuivre les initiatives ?	X		2
	E.2 - Quelles sont les mesures mises en place pour renforcer l'appropriation, la participation et la durabilité des activités du projet ? Ces mesures visaient-elles les femmes et les jeunes ?	X		Revue documentaire
	E.3 - Le document de projet décrit-il la stratégie de désengagement et de durabilité ?	X		1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	E.4 - Cette stratégie de désengagement et de durabilité a-t-elle été mise en œuvre ?	X		1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	E.5 - Le renforcement des capacités des différentes organisations locales prévu par le projet a-t-il permis un ancrage des compétences au niveau organisationnel ?	X		1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 11, 12, 15
	E.6 - Les leaders locaux ont-ils activement été impliqués pendant toute la durée du projet	X		1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15
	E.7 - Les transformations induites par le projet permettront-elles de durablement prévenir et gérer les conflits	X		1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 14, 15
F. Efficience <i>Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) sont-elles correctement utilisées pour obtenir des résultats ?</i>	F.1 - L'intervention a-t-elle progresser selon le calendrier prévu ? Si non, quelles sont les raisons des retards dans la mise en œuvre ?	X		1, 2
	F.2 - Les procédures administratives du PBF et des agences de l'ONU étaient-elles adaptées aux réalités des zones d'interventions ?	X	1, 2	
	F.3 - Dans quelle mesure les ressources (humaines, financières, administratives) sont-elles correctement utilisées pour obtenir des résultats ?	X		1, 2 Revue documentaire
	F.4 - Existe-t-il de meilleurs moyens (plus efficaces) d'atteindre les objectifs du projet ?	X	X	2
G. Efficacité du partenariat	G.1 - Dans quelle mesure le partenariat entre les agences de mise en œuvre a-t-il été efficace pour maximiser l'impact de la paix en s'appuyant sur les avantages comparatifs ?	X		2
	G.2 - Quels volets du projet ont fait l'objet d'une bonne coordination et ont vu leur cohérence renforcée par cette coordination ?	X		1,2

<i>La coordination et la cohérence ont-elles amélioré l'efficacité, l'efficience ou les impacts ?</i>	G.3 - Est-ce que certaines expériences, leçons apprises, études ont été partagés avec les autres partenaires dans la zone ou dans le secteur ?	X		1,2	
H. Sensibilité au conflit	H.1 - Dans quelle mesure les projets ont-ils été conçus et mis en œuvre de manière <u>sensible aux conflits</u> ?	x		1,2,3,4,5,6,7,8	
<i>Dans quelle mesure le projet a-t-il intégré la prévention des conflits dans son approche, sa stratégie et sa mise en œuvre ?</i>	H.2 - Les projets PBF ont-ils eu une approche explicite en matière de sensibilité aux conflits dans leur conception et leur mise en œuvre ?	X		1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 11, 12, 13, 15	
I. Catalytique	I.1 - Le projet a-t-il eu un effet catalyseur sur le plan financier et/ou programmatique ?	X	X	1, 2,	
	<i>Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à augmenter ou améliorer les investissements sur ce type de problématique ?</i>	I.2 - Le financement du PBF a-t-il été utilisé pour amplifier d'autres actions de consolidation de la paix et/ou a-t-il contribué à créer des plates-formes plus larges pour la consolidation de la paix ?	X		1, 2,
	I.3 - Dans quelle mesure les interventions et les approches du projet étaient-elles nouvelles ou novatrices ? Des enseignements peuvent-ils être tirés pour éclairer des interventions similaires ailleurs ?	X		Revue documentaire	

